

**OFIS** store Shopping. No limit.

Ordinateur GX 760 + Imprimante HP 1515

145.000 FCFA

STOCK LIMITE

LibreOffice + Antivirus Microsoft Offerts

01 600 00 00 | Bd Sassou Nguesso, MPILA (En diagonale CFAO)

# LA SEMAINE AFRICAINE



[www.lasemaineafricaine.net](http://www.lasemaineafricaine.net)

N° 3674 du Vendredi 17 Mars 2017 - 65<sup>e</sup> Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 - CONGO: 500 F. CFA - FRANCE: 1,75 Euro -Tél.: (+ 242) 06.678.76.94 / 05.528.03.94 / 06.889.98.99 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

## Diocèse de Ouesso

**Mgr Monot a participé à l'ordination de Mgr Joseph-Marie Ndi-Okalla à Mbalmayo**



*Mgr Yves Monot. (P.10)*

Emulation du premier trimestre au Lycée Pierre Savorgnan De Brazza

**L'Association des anciens du Lycée de la Libération a récompensé 23 meilleurs élèves**



*Yvon Ghislain Dioulou. (P.7)*

## Comité monétaire et financier national

**Les banques appelées à financer l'économie nationale, pour relancer la croissance**

*Calixte Nganongo. (P. 3)*



Pascal Tsaty-Mabiala, premier secrétaire de l'U.pa.d.s



*Pascal Tsaty-Mabiala. (P.3)*

**«Notre participation à la concertation de Ouesso n'a été ni un temps perdu, ni une compromission»**

Joachim Mbanza, porte-parole de la cellule de veille du C.c.a.s

**«Les couloirs sécurisés, une main tendue du Chef de l'Etat à ceux qui veulent la paix»**

*(P.6)*

Dixième anniversaire d'Arterial Network Congo

**Les acteurs culturels congolais réclament leur part du budget national**

*(P.17)*



REPUBLIQUE DU CONGO

**MINISTÈRE DU PLAN, DE LA STATISTIQUE  
ET DE L'INTEGRATION REGIONALE**



**PROJET D'APPUI INSTITUTIONNEL POUR L'AMELIORATION DU CLIMAT DES AFFAIRES  
ET LA DIVERSIFICATION DE L'ECONOMIE CONGOLAISE (PACADEC)**

**AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT  
(SERVICES DE CONSULTANTS)**

Secteur: Gouvernance économique et Réformes financières  
Référence de l'accord de financement : 2100155019170  
N° d'Identification du Projet : P-CG-KFO-001

**Recrutement d'un Cabinet de Consultant chargé de l'étude de faisabilité de  
création d'une Chambre des métiers de l'Artisanat (CMA) en République du Congo**

1. Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu un don du Fonds Africain de Développement (FAD), en différentes monnaies pour financer le coût du Projet d'Appui Institutionnel pour l'Amélioration du Climat des Affaires et la Diversification de l'Economie Congolaise «PACADEC». Il est prévu qu'une partie des sommes accordées au titre de ce don sera utilisée pour effectuer les paiements prévus au titre du marché de «Recrutement d'un Cabinet de Consultant chargé de l'étude de faisabilité de création d'une Chambre des métiers de l'Artisanat (CMA) en République du Congo».

2. Les services prévus au titre de ce contrat comprennent:

- Analyser l'ensemble du système national de l'artisanat;
- Etablir un état des lieux de l'environnement et des modalités d'organisation et de structuration des acteurs et des activités de l'artisanat;
- Etablir, particulier, la typologie des artisans et des entreprises artisanales;
- Etablir la cartographie des formations

- professionnelles des artisans;
- Définir les missions et les objectifs généraux, opérationnels et spécifiques de la chambre des métiers de l'artisanat et/ou du réseau des chambres des métiers de l'artisanat (départementalisation territoriale);
- Discuter et proposer le cadre institutionnel de l'option retenue;
- Proposer sommairement ses activités stratégiques et opérationnelles dans un plan d'action à court, moyen et long terme;
- Proposer un schéma global et une feuille de route détaillée de son opérationnalisation;
- Procéder à une étude économique-financière de la mise en place et de la gestion de l'option retenue;
- Rendre compte à mi-parcours de l'exécution de sa mission;
- Rédiger un draft de la note de conception de l'option retenue et le soumettre à la validation du ministère;
- Soumettre au ministère la version finale de la susdite note en prenant en compte les éventuels commentaires;
- Restituer et faire valider l'étude de faisabilité.

3. L'Unité de Coordination du projet invite les cabinets à présenter leur candidature en vue

de fournir les services décrits ci-dessus. Les cabinets intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les dites prestations.

4. Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes aux «Règles et Procédures pour l'utilisation des Consultants» de la Banque Africaine de Développement, Edition de Mai 2008, révisée en Juillet 2012» qui sont disponibles sur le site web de la Banque à l'adresse: <http://www.afdb.org>. L'intérêt manifesté par un Cabinet n'implique aucune obligation de la part de l'Emprunteur de le retenir sur la liste restreinte.

5. Les Cabinets intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures d'ouverture de bureaux suivantes: 08 heures 00 à 16 heures 00 (heure locale).

6. Les expressions d'intérêt doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard, le 31 mars 2017 à 12 heures, heure locale et porter expressément la mention: «Recrutement d'un Cabinet de Consultant chargé de l'étude de faisabilité de création d'une Chambre des métiers de l'Artisanat (CMA) en République du Congo».

Projet d'Appui Institutionnel pour l'Amélioration du Climat des Affaires et la Diversification de l'Economie Congolaise (PACADEC)  
A l'attention de: Monsieur le Coordonnateur des Projets PADE-PACADEC  
Rue, Locko Isaac N°05 et 06 secteur Blanche Gomez Brazzaville-Congo  
Tél: (242) 22 613 18 38 / 06 668 24 31; e-mail: [pade.pacadecc@yahoo.fr](mailto:pade.pacadecc@yahoo.fr)

*Le Coordonnateur*

Joseph MBOSSA



**AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT  
(SERVICES DE CONSULTANTS)**

**MINISTÈRE DU PLAN, DE LA STATISTIQUE ET  
DE L'INTEGRATION REGIONALE**



**PROJET D'APPUI INSTITUTIONNEL POUR L'AMELIORATION DU CLIMAT DES AFFAIRES  
ET LA DIVERSIFICATION DE L'ECONOMIE CONGOLAISE (PACADEC)**

**«RECRUTEMENT D'UNE FIRME POUR LA REALISATION D'UNE ETUDE –  
DIAGNOSTIC, ASSORTIE DE RECOMMANDATIONS, SUR LE DISPOSITIF  
JURIDIQUE APPLICABLE AUX PME EN REPUBLIQUE DU CONGO»**

Secteur: Gouvernance économique et Réformes financières  
Référence de l'accord de financement : 2100155019170  
N° d'Identification du Projet : P-CG-KFO-001

Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu un don du Fonds Africain de Développement (FAD), en différentes monnaies pour financer le coût du Projet d'Appui Institutionnel pour l'Amélioration du Climat des Affaires et la Diversification de l'Economie Congolaise «PACADEC». Il est prévu qu'une partie des sommes accordées au titre de ce don sera utilisée pour effectuer les paiements prévus au titre du marché de «Recrutement d'une firme pour la réalisation d'une étude - diagnostic, assortie de recommandations, du dispositif juridique applicable aux PME en République du Congo».

Les services prévus au titre de ce contrat comprennent:

- Sous la supervision du Directeur de Cabinet du Ministère des Petites, Moyennes Entreprises et de l'Artisanat, le consultant devra:
- Effectuer un état des lieux approfondi de l'environnement légal et réglementaire (volet juridique et fiscal) applicable aux PME au Congo en général et à certains secteurs prioritaires en particulier tels que l'agroalimentaire, la transformation du bois, les services de transports et de logistiques, et les mines solides;
  - Identifier les contraintes de mise en œuvre et de

- conformité qui affectent les PME en général et celles des secteurs prioritaires en particulier. Cette dimension nécessitera une rencontre avec les principaux partenaires institutionnels publics (Ministère des PME et de l'artisanat) et privé (représentants patronaux et associatifs);
- Evaluer la fiscalité qui leur est applicable sur la base de la nomenclature des PME des secteurs prioritaires afin d'identifier les mesures incitatives à prendre pour accroître le secteur formel et l'attraction des IDE au Congo;
- Circonscrire la fiscalité par branche d'activités;
- Réaliser une étude comparative au regard des meilleures pratiques (dans des pays se trouvant dans la même région et/ou dans une situation similaire) et des recommandations du rapport «Doing Business» sur le Congo;
- Formuler de façon générale des recommandations permettant de mettre à niveau, actualiser et simplifier le cadre légal et réglementaire (volet juridique et fiscal) applicable aux PME.

L'Unité de Coordination du projet invite les cabinets à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les cabinets intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les dites prestations (documentation, référence des prestations similaires, expérience dans les missions comparables, etc.). Les consultants peuvent se mettre en association pour aug-

menter leurs chances de qualification.

Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes aux «Règles et Procédures pour l'utilisation des Consultants» de la Banque Africaine de Développement, Edition de Mai 2008, révisée en Juillet 2012» qui sont disponibles sur le site web de la Banque à l'adresse: <http://www.afdb.org>. L'intérêt manifesté par un Cabinet n'implique aucune obligation de la part de l'Emprunteur de le retenir sur la liste restreinte.

Les Cabinets intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures d'ouverture de bureaux suivantes: du lundi à vendredi de 08 heures à 16 heures (heure locale).

Les expressions d'intérêt doivent être déposées/ envoyées par courrier ou courriel à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard, le 31 mars 2017 à 12 heures, heure locale et porter expressément la mention: «RECRUTEMENT D'UNE FIRME POUR LA REALISATION D'UNE ETUDE - DIAGNOSTIC, ASSORTIE DE RECOMMANDATIONS, SUR LE DISPOSITIF JURIDIQUE APPLICABLE AUX PME EN REPUBLIQUE DU CONGO».

L'adresse à laquelle les manifestations d'intérêt doivent être envoyées est la suivante:

Ministère du Plan et de l'Intégration  
Projet d'Appui Institutionnel pour l'Amélioration  
du Climat des Affaires et la Diversification  
de l'Economie Congolaise (PACADEC)  
A l'attention de: Monsieur le Coordonnateur  
des Projets PADE-PACADEC  
Rue, Locko Isaac N°05 et 06 secteur Blanche Gomez  
Brazzaville-Congo  
Tél : (242) 22 613 18 38 / 06 668 24 31;  
e-mail: [pade.pacadecc@yahoo.fr](mailto:pade.pacadecc@yahoo.fr)

*Le Coordonnateur*

Joseph MBOSSA

## Comité monétaire et financier national Les banques appelées à financer l'économie nationale, pour relancer la croissance

Le comité monétaire et financier national a tenu sa session ordinaire, suivie de celle du Conseil national du crédit, mercredi 15 mars 2017, au siège de la Direction nationale de la B.e.a.c (Banque des Etats de l'Afrique centrale), sous le patronage de Calixte Nganongo, ministre des finances, du budget et du portefeuille public, en qualité de président statuaire, en présence de Mme Ingrid Olga Ebouka-Babackas, ministre du plan, de la statistique et de l'intégration, Abbas Mahamat Tolli, gouverneur de la B.e.a.c, et Michel Dzombala, directeur national de la B.e.a.c, en qualité de rapporteur pour ces deux instances. Suivant les prévisions du comité, l'économie congolaise pourra enregistrer un taux de croissance de son P.i.b (Produit intérieur brut) à 1,0%, cette année, alors que la moyenne exigée dans la sous-région est de 7%. La ministre a appelé les banques à financer l'économie nationale, pour relancer la croissance.

Le secteur primaire demeure le principal moteur de la croissance au Congo. C'est pourquoi, en raison du rebond attendu de la production pétrolière, avec l'entrée en production du champ Moho Nord, le taux de croissance pourra se redresser à 1,0%. Malheureusement, le contexte économique international morose a affecté la situation macroéconomique du pays. Selon les estimations établies par les services de la B.e.a.c, le taux de croissance

du P.i.b en termes réels s'est établi à moins 2,1%, en 2016, contre 2,8%, en 2015. Ce recul résulte, essentiellement, des contreperformances du secteur primaire, sous l'effet de la baisse de la production pétrolière. Le Conseil national du crédit s'est réjoui de la résilience des banques congolaises, qui ont maintenu leurs principaux équilibres financiers, malgré une conjoncture économique nationale difficile. A la fin de décembre 2016, elles ont enregistré une baisse de leurs



Pendant les travaux.

dépôts de 14,4% et une hausse des crédits à l'économie de 3,2%. La couverture des crédits par les dépôts est ressortie à 112,4% un an auparavant. Au plan mondial, le F.m.i a établi à 3,1%, la croissance en 2016, relativement stable par rapport au niveau de 3,2% enregistré en 2015. En 2017, la croissance devrait s'accélérer, pour atteindre 3,4% sous l'effet du renforcement de l'activité économique dans les pays avancés et de son impact sur le commerce mondial. S'agissant de l'évolution des prix, à la fin du mois de décembre 2016, les tensions inflationnistes se sont accentuées, avec un taux d'inflation au-dessus du seuil communautaire, en rapport avec la perturbation du trafic routier et

ferroviaire entre Brazzaville et Pointe-Noire. Au niveau du marché des capitaux, l'activité a été marquée par un recours progressif des banques au refinancement de la Banque centrale et par l'émission du premier emprunt obligataire de l'Etat congolais. A propos de la croissance, le ministre Calixte Nganongo se montre plus optimiste. «Concernant le taux de croissance économique, au niveau de la zone communautaire, le taux de convergence est fixé à 7%. Pour le Congo, nous allons atteindre 2 à 3%, en 2017. Puisque nous venons de l'évaluer à -1,2%. Si nous atteignons 2 à 3%, c'est une très bonne chose. La diversification économique, il ne faut pas dire que si on prend

la décision, aujourd'hui, dès demain, on touche les fruits de la diversification. C'est vrai qu'aujourd'hui, nous comptons beaucoup sur le pétrole. On a fait un budget très, très serré qui gèle les investissements. Aujourd'hui, nous pensons que dans le programme du Chef de l'Etat, il est ciblé beaucoup de secteurs qui pourraient nous permettre cette diversification, notamment l'agriculture. Il y a l'espoir», a-t-il confié à la presse, à la fin de la session. Sa collègue, Mme Ingrid Olga Ebouka-Babackas, a surtout appelé les banques à financer l'économie nationale. «Nous avons plutôt invité le secteur

bancaire, à travers le président de l'Association professionnelle des établissements des crédits, à mieux faire, effectivement, pour répondre à la question lancinante: comment financer le développement des petites et moyennes entreprises, en fait des entreprises en général, pour mieux accompagner l'Etat dans son effort de diversification de l'économie», a-t-elle déclaré. Avant de reconnaître que les banques congolaises sont toujours en surliquidités, malgré une conjoncture économique plus ou moins difficile.

Philippe BANZ

### REMERCIEMENTS

**Madame Rose Kiakouama, le Colonel Henri Péléka et famille remercient tous ceux qui les ont assistés de près ou de loin, en particulier les Brasseries du Congo, lors du décès de leur regretté frère, père et oncle, M. Jean-Claude Ndala, survenu le 25 février 2017, à Brazzaville, et inhumé à Mbanza-Ndouna (Département du Pool), le mardi 7 mars 2017.**

**Que tous trouvent, ici, l'expression de leur profonde gratitude!**

## Pascal Tsaty-Mabiala, premier secrétaire de l'U.pa.d.s

### «Notre participation à la concertation de Ouesso n'a été ni un temps perdu, ni une compromission»

Expliquer aux militants et à l'opinion les raisons de la participation de l'U.pa.d.s à la concertation politique de Ouesso, tel est le but de la conférence de presse donnée, mercredi 15 mars 2017, par Pascal Tsaty-Mabiala, premier secrétaire de cette formation politique située à l'opposition. Pour lui, l'U.pa.d.s a pris part à cette concertation, conformément aux orientations de sa direction politique et à ses options stratégiques. «Ce n'est ni un temps perdu, ni une compromission», a-t-il soutenu, avant de s'en prendre vivement à ses collègues de l'opposition qui ont boycotté la concertation de Ouesso, tout en critiquant l'U.pa.d.s d'y avoir participé. «Nous avons répondu favorablement à l'invitation du gouvernement», a-t-il répliqué.



Pascal Tsaty-Mabiala.

D'entrée de jeu, Pascal Tsaty-Mabiala a rappelé la position prise par l'U.pa.d.s, après la publication officielle des résultats de l'élection présidentielle anticipée du 20 mars 2016. L'U.pa.d.s s'était engagée à poursuivre le «combat pour la gouvernance électorale, dans le but de doter notre pays d'un système électoral performant et équitable, débarrassé des scories dont il souffre encore». Fort de cette conviction, «nous avons répondu favorablement à l'invitation du gouvernement, afin de conforter notre position sur ce que devrait être le processus électoral en République du Congo. L'U.pa.d.s, comme

vous le savez déjà, mène un combat politique démocratique et pacifique. Cette orientation n'a pas changé. A la lumière du constat fait sur le non-respect des conclusions des différentes concertations politiques, l'U.pa.d.s est allée à Ouesso avec des suggestions. Nous ne regrettons pas. Au contraire, nous sommes fiers», a indiqué Pascal Tsaty-Mabiala. Pour lui, la participation de son parti à cette concertation n'a été ni un temps perdu, ni une compromission. Car, «trois des quatre de nos exigences ont été prises en compte, contrairement à ce que la rue et la toile savent inventer. Et dans les jours à

venir, nous allons poursuivre les échanges avec le Ministère en charge des élections, en vue d'envisager le processus de recomposition de la Commission nationale électorale indépendante que nous souhaitons la meilleure, afin de garantir la sincérité du vote et la légitimité des élus», a-t-il poursuivi. Parmi les trois exigences de l'U.pa.d.s prises en compte, figurent la recomposition de la C.n.e.i; la réalisation d'un découpage électoral transitoire et minimal portant sur la régularisation de la situation des communes de plein exercice comme Ouesso, Nkayi, Mossendjo, en faisant de chacun de leurs arrondissements une circonscription

électorale; le plafonnement des dépenses de campagne électorale. Comme réaction à ceux qui critiquent le choix de son parti d'avoir pris part à la concertation de Ouesso, Pascal Tsaty-Mabiala a affirmé la liberté de son parti d'agir en son âme et conscience, «avant tout, selon ses intérêts stratégiques. Nous n'avions pas de raisons de ne pas partir. Nous avons des élus; ne pas partir veut dire que nous reculons. La petite position que nous avons aujourd'hui, nous la perdions. Vous croyez que nos militants nous aurions laissés faire comme ça? Je n'en suis pas sûr», a-t-il déclaré. Ce faisant, il s'en est pris à certains leaders de l'opposition qui persistent dans des positions radicales. «Regardez l'opposition, il y a combien de vrais partis constitués avec des militants et comme positionnement national? Il faut faire extrêmement attention, lorsque vous avez des hommes et femmes à gérer, en optant pour des options radicales et incompréhensibles. Quelquefois, il faut être peut-être seul que mal accompagné. Ils parlent et prennent des positions, mais qu'est-ce qui a changé? Il ne suffit pas d'être un parti d'opposition dans les maisons. C'est l'ac-

tion sur le terrain qui compte. Notre action, c'est de discuter avec le gouvernement, pour faire bouger les lignes», a-t-il signifié. Déchaîné, le premier secrétaire de l'U.pa.d.s a fait savoir que l'opposition actuelle est une opposition de circonstance. «Comment voulez-vous qu'elle perdure? C'est le plaisir seulement de dire que nous sommes une opposition. Une opposition doit avoir un ancrage, un projet, un programme et des valeurs communes. Regardez cette opposition, ce qui nous a rassemblés, c'est le débat constitutionnel. Nous avons créé le Frocad. Okombi et Parfait sont arrivés et ont créé l'l.d.c. On s'est mis ensemble. Le Frocad, aujourd'hui, est réduit à sa simple expression. Après l'élection présidentielle, chaque parti devrait faire son analyse et voir s'il fallait, oui ou non, continuer le chemin. L'U.pa.d.s est, aujourd'hui, ce qu'elle a été avant», a-t-il martelé. Enfonçant le clou, Pascal Tsaty-Mabiala a laissé entendre que certains dirigeants de l'opposition sont comptables de la gestion chaotique actuelle du pays. «Ils étaient aux affaires. Nous, l'U.pa.d.s, on n'est pour rien. Demain, s'il y a un jugement du peuple pour

mauvaise gestion, ils doivent répondre. Ce sont des amis du Président Sassou qui sont entrés en dissidence. Au-delà de tout, il y a le pays et la paix. Devant ces deux fondements, l'U.pa.d.s recule. Nous avons géré, nous sommes un parti de gouvernement et on ne peut pas se comporter comme des voyous ou des bandits. Non, nous devons être des gens responsables», a fait remarquer le conférencier. Par ailleurs, le premier secrétaire de l'U.pa.d.s a précisé que son parti ira aux prochaines élections. «On ne peut pas être candidat et ne pas aller là où on traite cette élection. Ce n'est pas logique», pense-t-il. Parmi les questions nationales qu'il a abordées, il y a la crise économique et financière qui secoue le pays. A ce propos, il a évoqué le compte des générations futures ouvert à la Banque centrale. Il a rappelé les propos du Président de la République devant le parlement réuni en congrès, lorsqu'il avait dit qu'aucune opération ne devrait être effectuée sur ce compte, sans l'autorisation du parlement. Tout en s'interrogeant sur la crise actuelle, Pascal Tsaty-Mabiala a demandé aux journalistes de poser la question au Président de la République, pour savoir ce qu'est devenu ce compte, alors que «le pays est surendetté». «Notre dette publique vient d'atteindre 70% du P.i.b.», a-t-il rappelé.

Cyr Armel YABBAT-NGO



REPUBLIQUE DU CONGO

**MINISTÈRE DU PLAN, DE LA STATISTIQUE  
ET DE L'INTEGRATION REGIONALE**



**PROJET D'APPUI INSTITUTIONNEL POUR L'AMELIORATION DU CLIMAT DES AFFAIRES  
ET LA DIVERSIFICATION DE L'ECONOMIE CONGOLAISE (PACADEC)**

**AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT  
(SERVICES DE CONSULTANTS)**

Secteur: Gouvernance économique et Réformes financières  
Référence de l'accord de financement : 2100155019170  
N° d'Identification du Projet : P-CG-KFO-001

**Recrutement d'un Cabinet de Consultant chargé de l'étude de faisabilité de  
création d'une Chambre des métiers de l'Artisanat (CMA) en République du Congo**

1. Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu un don du Fonds Africain de Développement (FAD), en différentes monnaies pour financer le coût du Projet d'Appui Institutionnel pour l'Amélioration du Climat des Affaires et la Diversification de l'Economie Congolaise «PACADEC». Il est prévu qu'une partie des sommes accordées au titre de ce don sera utilisée pour effectuer les paiements prévus au titre du marché de «Recrutement d'un Cabinet de Consultant chargé de l'étude de faisabilité de création d'une Chambre des métiers de l'Artisanat (CMA) en République du Congo».

2. Les services prévus au titre de ce contrat comprennent:

- Analyser l'ensemble du système national de l'artisanat;
- Etablir un état des lieux de l'environnement et des modalités d'organisation et de structuration des acteurs et des activités de l'artisanat;
- Etablir, particulier, la typologie des artisans et des entreprises artisanales;
- Etablir la cartographie des formations

- professionnelles des artisans;
- Définir les missions et les objectifs généraux, opérationnels et spécifiques de la chambre des métiers de l'artisanat et/ou du réseau des chambres des métiers de l'artisanat (départementalisation territoriale);
- Discuter et proposer le cadre institutionnel de l'option retenue;
- Proposer sommairement ses activités stratégiques et opérationnelles dans un plan d'action à court, moyen et long terme;
- Proposer un schéma global et une feuille de route détaillée de son opérationnalisation;
- Procéder à une étude économique-financière de la mise en place et de la gestion de l'option retenue;
- Rendre compte à mi-parcours de l'exécution de sa mission;
- Rédiger un draft de la note de conception de l'option retenue et le soumettre à la validation du ministère;
- Soumettre au ministère la version finale de la susdite note en prenant en compte les éventuels commentaires;
- Restituer et faire valider l'étude de faisabilité.

3. L'Unité de Coordination du projet invite les cabinets à présenter leur candidature en vue

de fournir les services décrits ci-dessus. Les cabinets intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les dites prestations.

4. Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes aux «Règles et Procédures pour l'utilisation des Consultants» de la Banque Africaine de Développement, Edition de Mai 2008, révisée en Juillet 2012» qui sont disponibles sur le site web de la Banque à l'adresse: <http://www.afdb.org>. L'intérêt manifesté par un Cabinet n'implique aucune obligation de la part de l'Emprunteur de le retenir sur la liste restreinte.

5. Les Cabinets intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures d'ouverture de bureaux suivantes: 08 heures 00 à 16 heures 00 (heure locale).

6. Les expressions d'intérêt doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard, le 31 mars 2017 à 12 heures, heure locale et porter expressément la mention: «Recrutement d'un Cabinet de Consultant chargé de l'étude de faisabilité de création d'une Chambre des métiers de l'Artisanat (CMA) en République du Congo».

Projet d'Appui Institutionnel pour l'Amélioration du Climat des Affaires et la Diversification de l'Economie Congolaise (PACADEC)  
A l'attention de: Monsieur le Coordonnateur des Projets PADE-PACADEC  
Rue, Locko Isaac N°05 et 06 secteur Blanche Gomez Brazzaville-Congo  
Tél: (242) 22 613 18 38 / 06 668 24 31; e-mail: [pade.pacadecc@yahoo.fr](mailto:pade.pacadecc@yahoo.fr)

*Le Coordonnateur*

**Joseph MBOSSA**



**AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT  
(SERVICES DE CONSULTANTS)**

**MINISTÈRE DU PLAN, DE LA STATISTIQUE ET  
DE L'INTEGRATION REGIONALE**



**PROJET D'APPUI INSTITUTIONNEL POUR L'AMELIORATION DU CLIMAT DES AFFAIRES  
ET LA DIVERSIFICATION DE L'ECONOMIE CONGOLAISE (PACADEC)**

**«RECRUTEMENT D'UNE FIRME POUR LA REALISATION D'UNE ETUDE –  
DIAGNOSTIC, ASSORTIE DE RECOMMANDATIONS, SUR LE DISPOSITIF  
JURIDIQUE APPLICABLE AUX PME EN REPUBLIQUE DU CONGO»**

Secteur: Gouvernance économique et Réformes financières  
Référence de l'accord de financement : 2100155019170  
N° d'Identification du Projet : P-CG-KFO-001

Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu un don du Fonds Africain de Développement (FAD), en différentes monnaies pour financer le coût du Projet d'Appui Institutionnel pour l'Amélioration du Climat des Affaires et la Diversification de l'Economie Congolaise «PACADEC». Il est prévu qu'une partie des sommes accordées au titre de ce don sera utilisée pour effectuer les paiements prévus au titre du marché de «Recrutement d'une firme pour la réalisation d'une étude - diagnostic, assortie de recommandations, du dispositif juridique applicable aux PME en République du Congo».

Les services prévus au titre de ce contrat comprennent:

- Sous la supervision du Directeur de Cabinet du Ministère des Petites, Moyennes Entreprises et de l'Artisanat, le consultant devra:
- Effectuer un état des lieux approfondi de l'environnement légal et réglementaire (volet juridique et fiscal) applicable aux PME au Congo en général et à certains secteurs prioritaires en particulier tels que l'agroalimentaire, la transformation du bois, les services de transports et de logistiques, et les mines solides;
  - Identifier les contraintes de mise en œuvre et de

- conformité qui affectent les PME en général et celles des secteurs prioritaires en particulier. Cette dimension nécessitera une rencontre avec les principaux partenaires institutionnels publics (Ministère des PME et de l'artisanat) et privé (représentants patronaux et associatifs);
- Evaluer la fiscalité qui leur est applicable sur la base de la nomenclature des PME des secteurs prioritaires afin d'identifier les mesures incitatives à prendre pour accroître le secteur formel et l'attraction des IDE au Congo;
- Circonscrire la fiscalité par branche d'activités;
- Réaliser une étude comparative au regard des meilleures pratiques (dans des pays se trouvant dans la même région et/ou dans une situation similaire) et des recommandations du rapport «Doing Business» sur le Congo;
- Formuler de façon générale des recommandations permettant de mettre à niveau, actualiser et simplifier le cadre légal et réglementaire (volet juridique et fiscal) applicable aux PME.

L'Unité de Coordination du projet invite les cabinets à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les cabinets intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les dites prestations (documentation, référence des prestations similaires, expérience dans les missions comparables, etc.). Les consultants peuvent se mettre en association pour aug-

menter leurs chances de qualification.

Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes aux «Règles et Procédures pour l'utilisation des Consultants» de la Banque Africaine de Développement, Edition de Mai 2008, révisée en Juillet 2012» qui sont disponibles sur le site web de la Banque à l'adresse: <http://www.afdb.org>. L'intérêt manifesté par un Cabinet n'implique aucune obligation de la part de l'Emprunteur de le retenir sur la liste restreinte.

Les Cabinets intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures d'ouverture de bureaux suivantes: du lundi à vendredi de 08 heures à 16 heures (heure locale).

Les expressions d'intérêt doivent être déposées/ envoyées par courrier ou courriel à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard, le 31 mars 2017 à 12 heures, heure locale et porter expressément la mention: «RECRUTEMENT D'UNE FIRME POUR LA REALISATION D'UNE ETUDE - DIAGNOSTIC, ASSORTIE DE RECOMMANDATIONS, SUR LE DISPOSITIF JURIDIQUE APPLICABLE AUX PME EN REPUBLIQUE DU CONGO».

L'adresse à laquelle les manifestations d'intérêt doivent être envoyées est la suivante:

Ministère du Plan et de l'Intégration  
Projet d'Appui Institutionnel pour l'Amélioration  
du Climat des Affaires et la Diversification  
de l'Economie Congolaise (PACADEC)  
A l'attention de: Monsieur le Coordonnateur  
des Projets PADE-PACADEC  
Rue, Locko Isaac N°05 et 06 secteur Blanche Gomez  
Brazzaville-Congo  
Tél : (242) 22 613 18 38 / 06 668 24 31;  
e-mail: [pade.pacadecc@yahoo.fr](mailto:pade.pacadecc@yahoo.fr)

*Le Coordonnateur*

**Joseph MBOSSA**

## Première circonscription de Makélékélé (Brazzaville) François Loussakou a remis les ouvrages aménagés de la morgue de Makélékélé

Restée longtemps dans un état de délabrement, la morgue de Makélékélé a revêtu une nouvelle image, grâce aux travaux d'aménagement financés à 13.550.275 francs Cfa par le député R.c (Rassemblement citoyen) de la première circonscription de Makélékélé, à Brazzaville, François Loussakou, appelé affectueusement par la population Ya Lous Sissa Bidimbou. La remise officielle des ouvrages aménagés a eu lieu, le samedi 11 mars 2017, lors d'une cérémonie, à l'entrée principale de la morgue, sur l'Avenue Fouékélé. C'est l'administrateur-maire de Makélékélé, Maurice Maurel Kiwounzou, qui a inauguré ces ouvrages, en présence du secrétaire général de la mairie, Frédéric Miambanzila, du directeur de l'Hôpital de base de Makélékélé, le Dr Antoine Loussambou, des députés Isabelle Fila-Lemina, Louise Bazébibouta et Tanguy Fouemina; des chefs de quartiers et des membres du cabinet parlementaire du député François Loussakou.

Selon Maixent Bodelaire Loussakou-Makila, coordonnateur et superviseur des travaux qui en a fait la présentation technique, les travaux d'aménagement réalisés à la chambre mortuaire ont concerné la construction du mur de clôture de l'entrée principale, le revêtement du sol en pavés et la construction de catafalques en matériaux durs. Dans son mot de bienvenue, le directeur de l'Hôpital de base de Makélékélé s'est réjoui de l'aide multiforme que sa structure reçoit de la part de diverses personnalités. Cette fois, c'est le député de la circonscription. Il a lancé un appel pour que les gens volent toujours au secours de l'Hôpital de base de Makélékélé. Le président du comité du quartier 111 Centre sportif, Georges Biyé, qui s'est exprimé en l'ari, a indiqué que le député François Loussakou a de bonnes idées. Il l'a rassuré quant au soutien de la population, car, «la population n'est pas aveugle pour ne pas voir ce qui se fait».

Le secrétaire général de la Mairie de Makélékélé, Frédéric Miambanzila, a rappelé que la morgue de Makélékélé est restée dans un état de délabrement, depuis fort longtemps.



François Loussakou.

«Aujourd'hui, elle est revêtue d'une nouvelle image qui fera la fierté de notre arrondissement», a-t-il reconnu. Avec la réalisation de cet ouvrage, l'honorable Loussakou a démontré, une fois de plus, son réel engagement dans le processus de «La marche vers le développement», le projet de société du Président Denis Sassou-Nguesso, dans lequel l'amélioration des conditions de vie des populations occupe une place de choix, a-t-il dit, en substance. Dans son allocution de circonstance, le député François Loussakou a salué le comportement des jeunes du quartier qui n'ont posé aucun acte de vandalisme, durant la période des travaux qu'il considère



L'administrateur-maire coupant le ruban symbolique.



Vue extérieure de la morgue de Makélékélé.

comme un don à la population de Brazzaville, car l'hôpital de base reçoit aussi les malades des différents arrondissements de la capitale. Le député a saisi cette opportunité pour présenter le bilan de ses actions sociales en faveur des populations: le rétablissement de l'éclairage public au marché de santé intégré de Ngassa. «Dans l'enceinte qui l'abrite, en partenariat avec le Gret, nous avons construit une grande salle polyvalente qui sert aux activités administratives du comité de quartier Ngassa, elle peut aussi servir à la tenue des réunions ainsi que d'autres activités culturelles et sportives liées à la prise en main et à l'encadrement des jeunes. La situation de manque d'eau potable a été au cœur de notre

action. C'est ainsi qu'avec le concours bienveillant de la S.n.d.e, nous avons donné de l'eau à la zone 7 Bitsanga du quartier Mayoma. Cela a diminué, de façon significative, le taux de décès par noyades des enfants», a-t-il déclaré. A l'issue de ces allocutions, l'administrateur-maire Maurice Maurel Kiwounzou a procédé à la coupure du ruban symbolique et au dévoilement de la plaque commémorative, puis s'en est suivie la visite de l'ouvrage. Signalons que la cérémonie était agrémentée par trois groupes folkloriques, dans un décor de banderoles où l'on pouvait lire: «Grand merci au député François Loussakou, la force tranquille».

Pascal Azad DOKO

## Coopération Congo-Afrique du Sud

### Bientôt la tenue à Brazzaville d'une réunion du comité de défense

Une délégation sud-africaine, conduite par Mme Nosiviwe Mapisa-Nqakula, ministre de la défense et des vétérans de ce pays qui entretient d'excellentes relations d'amitié et de coopération avec le Congo, a été reçue par le ministre de la défense, Charles Richard Mondjo, vendredi 10 mars 2017, à son cabinet, à Brazzaville. Les échanges entre les deux parties ont porté, essentiellement, sur les documents à soumettre au Comité mixte de défense Congo-Afrique du Sud prévu du 21 au 22 mars prochain, dans la capitale.



Les deux parties pendant les échanges avec, au premier plan, les ministres Charles Richard Mondjo et Nosiviwe Mapisa-Nqakula

Répondant aux préoccupations soulevées par les journalistes, à l'issue de l'entretien avec la partie congolaise, la ministre sud-africaine Nosiviwe Mapisa-Nqakula a souligné qu'il s'agit des questions liées à la formation, au suivi et aux échanges en matière des renseignements. «Comme vous le savez, il y a un mémorandum d'entente qui avait été signé entre la République du Congo et la République Sud-africaine en matière de défense. Et par rapport au mémorandum qui aura la mission de regarder toutes les questions en matière de défense et l'aspect sécuritaire des deux Etats, le Congo et l'Afrique du Sud», a-t-elle déclaré.

L'Afrique du Sud, a-t-elle poursuivi, soutient les actions en ce qui concerne la médiation menée par le Président Denis Sassou-Nguesso qui s'est distingué par son implication partout dans le monde dans la résolution de certains conflits. «Aujourd'hui la question de la République Centrafricaine est vraiment au centre des discussions des chefs d'Etat», a confié Nosiviwe Mapisa-Nqakula.

Alain-Patrick MASSAMBA

### LA SEMAINE AFRICAINE

Bihebdomadaire d'information générale, d'action sociale et d'opinion, s'inspirant de la Doctrine Sociale de l'Eglise Catholique

Siège: Bd. Lyautey (en face du CHU)  
B.P. 2080 - BRAZZAVILLE  
Direction - Tel: (242) 06.678.76.94 / 06.664.00.47

Journal édité par la Commission Episcopale des Moyens de Communication Sociale.

**Président:**  
Mgr Miguel  
Angel OLAVERRI,  
Evêque de Pointe-Noire  
**Vice-Président**  
Mgr Anatole MILANDOU  
Archevêque de Brazzaville  
**Directeur de Publication:**  
Joachim MBANZA  
**Secrétaire de rédaction**  
Véran Carrhol YANGA  
Tel: (242) 06.668.24.72/  
01 116 63 33

**Saisie&Montage (PAO):**  
Atelier La Semaine Africaine  
**Service Commercial:**  
Brazzaville:  
Tél.: 06.889.98.99  
05.528.03.94  
Pointe-Noire:  
Tél:05.557.78.71  
06.655.80.03 / 05.553.16.93

E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr  
Site Internet: lasemaineafricaine.net

## Front patriotique

### Vulgariser les conclusions de la concertation politique de Ouesso

Le Front patriotique, parti membre de la majorité présidentielle, a procédé, vendredi 10 mars 2017, au lancement officiel de la campagne de vulgarisation et de restitution des conclusions de la concertation nationale de Ouesso, tenue du 5 au 8 mars dernier, pour débattre du processus électoral. Il revenait ainsi à Churchi Locko-Kaya, secrétaire général de ce parti dirigé par Destinée Hermella Doukaga, actuelle ministre de la jeunesse et de l'éducation civile, de porter l'information au niveau des militants et cadres réunis dans la salle de conférences de la Préfecture de Brazzaville.

Ils étaient venus nombreux, les militants et sympathisants du Front patriotique, à l'occasion du lancement de la campagne de vulgarisation et de restitution des conclusions de la concertation de Ouesso. Faisant la restitution des travaux, Churchi Locko-Kaya, secrétaire général du Front patriotique, a, d'entrée de jeu, expliqué que la concertation po-

litique de Ouesso avait pour but de faire le bilan de la concertation politique de Sibiti. Pour le déroulement des travaux, deux commissions étaient mises en place. La première a planché sur le projet de création de nouvelles circonscriptions électorales. A ce sujet, il s'était dégagé trois propositions: «Les uns voulaient voir passer à 149, le nombre des députés à



Churchi Locko-Kaya (au centre).

l'assemblée nationale; d'autres à 151 et ceux qui étaient pour le statu quo, c'est-à-dire maintenir le nombre actuel de 139 députés. Le consensus s'est dégagé sur la deuxième proposition», a fait savoir Churchi Locko-Kaya. Abordant la question de la révision des listes électorales, les participants ont convenu

de l'organisation d'une révision extraordinaire. Pour la carte biométrique, «ils se sont accordés pour qu'il n'y ait pas l'introduction de la biométrie cette année, mais lors des prochaines élections», a-t-il poursuivi. La deuxième commission a, quant à elle, abordé la question du financement des campagnes

électorales. «La question est sur la table du gouvernement», a indiqué Churchi Locko-Kaya qui, par ailleurs, a laissé entendre que les participants ont également évoqué les conditions de création des partis politiques ainsi que la compétence de l'administration du territoire, c'est-à-dire l'implication des maires et préfets dans le processus électoral. A ce sujet, «les participants ont suggéré à la Commission nationale électorale indépendante, de procéder à une formation sur le renforcement des capacités

de ses administrés». Pour le secrétaire général du Front patriotique, les conclusions de la concertation politique de Ouesso sont issues d'un consensus. «Les partis sont tous tombés d'accord. Il n'est plus question de parler du boycott ou de la tricherie», a-t-il signifié, avant de porter à la connaissance de l'assistance que cette campagne de vulgarisation et de restitution va s'étendre sur l'ensemble du territoire national.

Cyr Armei YABBAT-NGO

Hôpital de Loandjili: la ministre Lidia Mikolo met fin à la grève

Pour mettre un terme à la crise qui a paralysé pendant plusieurs jours l'Hôpital de Loandjili, à Pointe-Noire, à cause d'une grève du personnel, la ministre de la santé et de la population, Jacqueline Lidia Mikolo, s'y est rendu, mardi 14 mars 2017. Au terme des négociations avec les représentants syndicalistes, une commission ad hoc a été mise en place en attendant, probablement, la nomination d'un nouveau directeur général. L'équipe provisoire a pour missions, entre autres, de rétablir le dialogue, d'apaiser le climat social et d'apporter un appui administratif à la direction générale de l'hôpital. La durée de vie de cette commission ad hoc est d'un mois. Satisfait de la médiation de la ministre de la santé et des mesures conservatoires annoncées, le personnel de l'Hôpital de Loandjili a décidé de reprendre le travail, dès le lundi 15 mars. Et maintenant, les agents attendent le paiement des salaires et la résolution des autres revendications les ayant poussés à débrayer.

Droits de l'homme: le département d'Etat américain épingle le Congo-Brazzaville

Les rapports sur les droits de l'homme au Congo-Brazzaville se suivent et se ressemblent ces derniers temps. Le dernier en date est celui du département d'Etat américain (Ministère des affaires étrangères des Etats-Unis d'Amérique), qui est tout aussi accablant que ceux publiés antérieurement par plusieurs O.n.gs des droits de l'homme, entre autres Amnesty internationale et la F.i.d.h (Fédération internationale des droits de l'homme). En effet, il ressort du rapport de 40 pages du département d'Etat américain, rendu public au début de la semaine passée, que la quasi-totalité des droits fondamentaux, pourtant protégés et par les traités internationaux et par la Constitution du pays, tout comme le code de procédure pénale, ont été violés au Congo en 2016. C'est une litanie d'atteintes aux droits de l'homme que le gouvernement américain énumère dans ce rapport: des disparitions forcées à la torture systématique, en passant par le viol et les restrictions délibérées de l'aide humanitaire, notamment dans les violences dans le Département du Pool, l'interdiction d'accès dans les lieux de détention des prisonniers dont certains seraient secrets. Les auteurs des actes incriminés sont, selon ledit rapport, les agents de l'Etat, qui seraient couverts par l'impunité, dans la grande majorité. Le gouvernement congolais n'a, jusque-là, pas encore réagi au rapport du gouvernement américain sur les droits de l'homme au Congo-Brazzaville.

Un jeune assassiné à Mayama par le groupe ninja de Mfoumou M'Toto

Mardi 14 mars 2017, un groupe de six ninjas-nsiloulou, avec à sa tête un certain ninja répondant au surnom de Mfoumou M'Toto, et un autre s'appelant Casser, dont la femme avait été tuée lors d'une opération militaire sur Missanvi, un village du district de Kindamba, s'est infiltré vers 20h en pleine localité de Mayama. Les six ninjas nsiloulou, bien armés, se sont rendus au domicile de Zayenda, dans le quartier 3 Loutini, et l'ont abattu par balle. De son vrai nom Boniface Tondélé Koubemba, Zayenda est un jeune qui tenait une boutique à Mayama et il avait une moto Djakarta. Il avait battu campagne dans les rangs du P.c.t, en faveur de l'actuel président du Conseil départemental du Pool, Michel Bouboutou Mampouya. Son assassinat semble relever d'une opération de règlement de comptes, car les ninjas l'accusaient d'être un informateur de la force publique. Seulement, l'on ne comprend pas qu'ils aient réussi à entrer en pleine localité, avec leurs armes et atteindre leur but, alors qu'il y a un détachement de la force publique sur place. Quand les coups de feu ont retenti, les policiers ont réagi quelques instants plus tard. Les militaires ont aussi répliqué en tirant abondamment en l'air. Mais, les assaillants avaient déjà pris la poudre d'escampette, après avoir commis leur forfait. Le lendemain, c'était la consternation totale à Mayama. Les populations n'ont pas vaqué à leurs occupations, par peur de ce qui pouvait suivre. Cette agression armée est un véritable pied de nez au nouveau commissaire de police, le lieutenant Bouyou, qui a pris ses fonctions il y a deux semaines. Mfoumou M'Toto a été également reconnu comme le ninja qui a opéré une prise d'otages il y a une semaine, au village Ngounoukoutou, situé sur la route Kindamba-Mayama, avant de libérer les quatre otages contre une rançon de 60 mille francs, alors qu'ils exigeaient un million.

Le Pape François a annulé son voyage au Congo, à cause du Président Kabila

Dans une interview à l'hebdomadaire allemand «Die Zeit», la semaine dernière, le Pape François a annoncé qu'il a annulé son projet de voyage en République Démocratique du Congo. Du coup, le Congo-Brazzaville, qui devait aussi accueillir le Saint-Père, subit le même sort. «Il était prévu de me rendre dans les deux Congo, mais avec Kabila, cela ne va pas bien. Je ne crois pas que je puisse y aller», a affirmé le Pape François dans cette interview. En effet, le Souverain pontife n'est pas content de la manière dont le Président Joseph Kabila traite l'Eglise, et particulièrement les évêques de son pays. Ceux-ci sont engagés dans une médiation politique, pour sauver la paix, après la prolongation du mandat du Président Kabila. Mais, ce dernier ne semble pas plier à l'accord signé au terme de ces négociations.

Joachim Mbanza, porte-parole de la cellule de veille du C.c.a.s «Les couloirs sécurisés, une main tendue du Chef de l'Etat à ceux qui veulent la paix»

Le Président de la République, Denis Sassou-Nguesso, a reçu en audience le vendredi 3 mars 2017, les membres de la cellule de veille du C.c.a.s (Comité consultatif d'appui et de suivi de la municipalisation accélérée du Pool), sur la situation qui prévaut dans ce département. Il a ordonné l'ouverture des couloirs sécurisés, pour permettre aux populations encore bloquées dans le théâtre des opérations et aux jeunes entraînés dans le mouvement du pasteur Ntumi, de sortir et de bénéficier de l'assistance humanitaire. Dans l'interview ci-après, le porte-parole de la cellule de veille du C.c.a.s, Joachim Mbanza, revient sur ce point et il estime que «les couloirs sécurisés» sont «une main tendue du Chef de l'Etat à ceux qui veulent la paix». Interview.



Joachim Mbanza (à g.) pendant l'interview.

\* Monsieur le porte-parole de la cellule de veille du C.c.a.s, dans un article passé, vous avez rendu compte de l'audience que le Président de la République a accordée à votre délégation. Vous avez indiqué que la force publique va ouvrir des couloirs sécurisés, dans le Pool, concrètement, de quoi s'agit-il?

\*\* Merci de l'occasion que vous nous donnez de revenir sur les points évoqués lors de l'audience que le Chef de l'Etat, Monsieur Denis Sassou-Nguesso, a accordée à la délégation de la cellule de veille du C.c.a.s, le vendredi 3 mars 2017.

Parmi les orientations qu'il a données, le Chef de l'Etat a ordonné l'ouverture des couloirs sécurisés, pour permettre aux populations, bloquées dans les zones où la force publique mène ses opérations, et les jeunes ayant tenu les armes de sortir et de gagner les localités où elles peuvent être assistées sur le plan humanitaire. Maintenant, il faut que techniquement, ces couloirs sécurisés soient rendus opérationnels, dès que toutes les conditions sont réunies.

\* Les hommes proches du pasteur Ntumi disent dans les réseaux sociaux que ces couloirs sécurisés, c'est un piège qui permettra à la force publique d'arrêter les jeunes qui l'on combattue, qu'est-ce que vous en dites?

\*\* Ce sont des questions techniques qui doivent être vues entre les responsables, notamment le gouvernement, les membres de la cellule de veille du C.c.a.s et les officiers de la force publique. Si les jeunes qui acceptent de déposer les armes, décident de sortir par les couloirs sécurisés, des mesures devront être prises pour ne pas les inquiéter. L'essentiel, c'est de renoncer à la violence et de rendre les armes. Je crois qu'il sera prévu des actions allant dans le sens de leur réinsertion.

Croyez-moi, du côté des autorités nationales, on ne veut plus entendre parler des phénomènes d'enlèvements ou de disparitions. Des précautions seront prises. Le Président de la République a même demandé de «traiter avec humanité», les gens qui vont renoncer à la violence et accepter de sortir. La présence des O.n.gs de défense des droits de l'homme, des institutions humanitaires comme La Croix-Rouge, des Eglises, de la presse, etc, peut servir de garantie. Il y a quand même des exemples: un ancien ninja du surnom de Ramsès est sorti depuis et il a repris une vie normale à Brazzaville, dès lors qu'il a renoncé aux armes. Personne ne l'a inquiété. Donc, on peut considérer les couloirs sécurisés comme la main tendue du Chef de l'Etat à ceux qui veulent la paix.

\* Concrètement, quand est-ce que ces couloirs sécurisés seront-ils

ouverts et où?

\*\* Il faut d'abord que les responsables travaillent sur les aspects techniques de l'ouverture de ces couloirs. Au niveau de la cellule de veille, nous sommes à pied d'œuvre pour faire des propositions. Je pense aussi qu'au niveau de la force publique, le concept est connu. Donc, dès que les aspects techniques seront réglés, le gouvernement pourra alors passer à la mise en œuvre des couloirs sécurisés. Ces couloirs pourront mener d'abord dans les chefs-lieux de district par exemple. A Kindamba, les autorités locales ont lancé, depuis le mois de février dernier, un appel pour que les jeunes sortent des forêts et abandonnent les armes. Dès lors que les gens sortent dans les chefs-lieux, ils pourront être enregistrés, assistés sur le plan humanitaire et sanitaire. Il pourra y avoir des programmes de formations professionnelles dans d'autres localités du pays pour les jeunes qui veulent apprendre un métier pour leur réinsertion.

\* Mais franchement, Monsieur le porte-parole de la cellule de veille du C.c.a.s, pourquoi le pouvoir refuse-t-il de négocier, pour que la paix revienne dans le Pool?

\*\* Le Président de la République nous a dit clairement que Ntumi est un récidiviste. Il y a eu des négociations en décembre 1999 et un accord signé, cela ne l'a pas empêché de reprendre les armes en 2002. Il y a eu des négociations et la signature des engagements croisés en mars 2003. On a fait table rase de tout ce qui avait été commis comme actes criminels, tueries, assassinats, destructions des biens. Le pasteur Ntumi a occupé le poste de ministre délégué. Cela ne l'a pas empêché de reprendre les armes en 2016. Cette fois-ci, la justice est intervenue. Il y a des mandats d'arrêt qui ont été émis contre lui et deux de ses proches. Donc, le Chef de l'Etat ne peut pas enjamber le pouvoir de la justice, pour aller négocier avec un justiciable qui est recherché par la justice de son pays, car nous sommes en démocratie, qui est un régime de séparation des pouvoirs. Maintenant, que cette justice soit bien rendue ou non, ça, c'est une autre paire de manches. C'est la justice du Congo, notre pays. Donc, il ne faut pas que les partisans du pasteur Ntumi s'attendent encore à des négociations comme en 2003, avec Mme Yvonne Adélaïde Mougany. A la limite, ils peuvent négocier les conditions de leur sortie, dans les couloirs sécurisés. Maintenant, quand le pasteur Ntumi évoque, dans ses messages, le problème du changement de la Constitution, de l'élection présidentielle, il soulève des questions politiques. Mais, la politique ne se fait pas avec les armes de guerre. C'est parce que ses partisans ont pris les armes de guerre que le

gouvernement a demandé à la force publique de rétablir l'ordre et la sécurité dans le Pool. Les conséquences sont désastreuses sur les populations, et nous en souffrons tous, mais qui l'aura voulu? Pouvez-vous me citer un département où les Congolais ont pris les armes, parce qu'il y a eu un changement de Constitution? Pendant combien de temps les jeunes du Pool se laisseront-ils tromper? Quand ces leaders sont au pouvoir, ils ne s'occupent pas d'eux. Quand ils ont des problèmes avec le pouvoir et qu'ils basculent dans l'opposition, ils vont chercher la main d'œuvre dans le Pool, pour combattre le pouvoir. Et c'est le Pool qui est détruit! Pourquoi ne pas le comprendre?

\* Mais pourquoi n'arrive-t-on pas à l'arrêter, pour mettre fin aux souffrances des populations?

\*\* Si le pasteur Ntumi aime les siens, il aurait pu venir s'expliquer et épargner ainsi les populations des affres de la violence qui s'est déferlée sur le département. Pour le reste, je ne pense pas qu'il soit

dans une situation confortable, pour croire qu'il peut continuer à défier indéfiniment l'Etat. Il ne sert à rien de l'encourager dans cette position périlleuse, mais il faut plutôt le convaincre de sortir et de se défendre avec les mots et non avec les armes, devant la justice de son pays.

Pour terminer, je réitère au nom de la cellule de veille, l'appel lancé aux jeunes de sortir des forêts, de suivre l'exemple de Ramsès. Les Départements du Niari, de la Bouenza, de la Lékoumou connaissent aujourd'hui la paix, parce que les jeunes qui étaient entraînés dans les milices armées, avaient décidé de renoncer définitivement aux armes et de reprendre une vie normale dans la société. Il faut convaincre les jeunes du Pool de renoncer définitivement aux armes, pour que le département retrouve la paix tant recherchée, au lieu de retomber, à chaque fois, dans les violences armées.

Propos recueillis par Marcellin MOUZITA

COMMUNIQUE NECROLOGIQUE



Mme Adeline NDOUNDOU, Secrétaire-comptable du Conseil supérieur de la liberté de communication, a le profond regret d'annoncer aux parents, amis et

connaissances, la mort subite, le lundi 13 mars 2017, au Centre hospitalier et universitaire de Brazzaville (C.h.u.-B) de son cadet, Théodule BOCKASSA, plus connu sous le nom de HOUGA. La veillée mortuaire se tient, rue Moukoulou n°1344, au Plateau des 15 ans, non loin de l'Hôtel Mpama, sur Loutassi. La date de l'inhumation vous sera communiquée ultérieurement.

Nouveaux tarifs pour abonnement

	Congo	Francophone
6 mois	15.600	91 Euros
Retrait sur place:	15.600	182 Euros
Expédié:	23.400	Autres pays d'Afrique
1 an	31.200	96 Euros
Retrait sur place:	31.200	192 Euros
Expédié:	46.800	Europe
		96 Euros
		192 Euros
		Amérique-Asie
		100 Euros
		200 Euros

Pour tous renseignements, contacter les bureaux de La Semaine Africaine à Brazzaville et à Pointe-Noire. e-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

Emulation du premier trimestre au Lycée Pierre Savorgnan De Brazza

# L'Association des anciens du Lycée de la Libération a récompensé 23 meilleurs élèves

Sous l'égide d'Yvon Ghislain Dioulou, l'A.I.I (Association des anciens du Lycée de la Libération) a organisé, samedi 11 mars 2017, au Lycée Pierre Savorgnan De Brazza (ex-Lycée de la Libération), à Brazzaville, en collaboration avec les responsables de cet établissement d'enseignement général secondaire, la 6<sup>e</sup> édition de l'émulation scolaire qui a permis de récompenser 23 meilleurs élèves des pôles A et B, (dont 11 garçons et 12 filles) des classes de Seconde à la Terminale, ayant obtenu, au premier trimestre de l'année scolaire en cours, une moyenne allant de 11,50 à plus de 14 sur 20.



M. Yvon Ghislain Dioulou récompensant un lauréat.

L'A.I.I (Association des anciens du Lycée de la Libération) a fait des dons aux 23 élèves du Lycée Pierre Savorgnan De Brazza ayant obtenu les meilleures moyennes au premier trimestre de cette année scolaire. Histoire d'encourager les élèves de cet établissement au travail. Calculatrices, livres scolaires et autres objets didactiques ont constitué l'essentiel des récompenses. La remise des dons s'est déroulée en présence d'Evariste Mondikabéka, représentant le Directeur départemental de l'enseignement primaire secondaire et de l'alphabétisation de Brazzaville, Jean-Médard Balounga, Proviseur de la vague A, Jean-Pierre Mavoungou, Proviseur de

la vague B, du staff dirigeants, des élèves récipiendaires et leurs parents. Expliquant le sens de cette initiative, Yvon Ghislain Dioulou a fait savoir que cette émulation s'inscrit dans de soutenir le lycée, dans l'encadrement des élèves, à travers «un partenariat viable», «pour promouvoir le travail par l'excellence». Et pour rassurer tout le monde, il a ajouté: «Notre association ne ménagera aucun effort pour élever le niveau scolaire, récompensant celles ou ceux qui sortent du lot, comme les lauréats de ce jour. Et il est ainsi de notre devoir de les inviter à briller de mille feux». Après avoir reçu les récompenses, les bénéficiaires ont exprimé leur satisfaction. Vivien

Ngumbi, élève en classe de Seconde C, le premier des deux vagues, a confié: «Je suis très ému pour ce prix. Je ne m'y attendais pas. Je remercie vivement les membres de l'Association des anciens du Lycée de la Libération. Ceci m'encourage à travailler davantage, pour mériter l'estime des anciens et, pourquoi pas, plus tard, faire comme eux». L'élève Déborah Ngué, de la vague A, a, pour sa part, déclaré: «C'est un grand plaisir de recevoir un tel prix. Que cette association aille de l'avant, car en me donnant cette récompense, elle me pousse à redoubler d'efforts, pour prétendre à d'autres prix».

Remerciant l'association pour ses multiples actions en faveur de leur établissement, les deux Proviseurs ont encouragé les élèves à «bomber» les muscles intellectuels, plutôt que de se prêter aux bagarres qui ternissent l'image de leur établissement. Ancien élève de ce lycée, Yvon Ghislain Dioulou a, pour sa part, rappelé qu'il a fait tout son cursus secondaire au Lycée de la Libération, qui a repris son ancien nom de Lycée Savorgnan De Brazza. Mais, il a déploré que Savorgnan est devenu, pour diverses raisons, une référence dans la violence; «une violence que nous, nous n'avons pas connue. Je ne

sais pas quelle est la graine qu'on a semée ici, pour que la violence soit maintenant enracinée au niveau du lycée...». Face à cela, il a invité les élèves au ressaisissement. Créée en février 2003, l'Association A.I.I regroupe les anciens élèves du Lycée Pierre Savorgnan De Brazza, à l'époque où il s'appelait Lycée de la Libération, quelle que soit la promotion, ainsi que les adhérents qui épousent ses statuts et son règlement intérieur. Association apolitique, non religieuse et à but non lucratif,

tions ponctuelles et continues. Parmi les actions réalisées par cette association, il y a la sécurisation du bâtiment E, par la pose de grilles métalliques, la dotation d'une dizaine d'ordinateurs complets, l'organisation de cinq émulations avec remises de prix aux lauréats, la réfection des toilettes des élèves, etc. A cela, il faut ajouter les deux projets qui tiennent à cœur l'association: l'obtention d'un local au sein du lycée et son aménagement, pour permettre d'entreposer les ouvrages collectés et autres supports pédagogiques,



Photo de famille avec les lauréats.

elle vise, entre autres, la valorisation du Lycée Savorgnan De Brazza, au Congo et à l'extérieur, la promotion et la culture du savoir par des ac-

destinés à l'administration et aux élèves, et l'ouverture d'une bibliothèque numérique.

**Marcellin MOUZITA MOUKOUAMOU**



## AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT (SERVICES DE CONSULTANTS)



### MINISTÈRE DU PLAN, DE LA STATISTIQUE ET DE L'INTEGRATION REGIONALE PROJET D'APPUI INSTITUTIONNEL POUR L'AMELIORATION DU CLIMAT DES AFFAIRES ET LA DIVERSIFICATION DE L'ECONOMIE CONGOLAISE (PACADEC)

#### «TERMES DE REFERENCE POUR LE RECRUTEMENT D'UN EXPERT EN ORGANISATION ET SYSTEMES D'INFORMATION EN VUE D'AIDER A LA REFORME DES PROCEDURES DU CENTRE DE FORMALITES ADMINISTRATIVES DES ENTREPRISES (CFE)»

Secteur: Gouvernance économique et Réformes financières  
Référence de l'accord de financement: 2100155019170  
N° d'Identification du Projet: P-CG-KFO-001

1. Le Projet d'Appui au Climat des Affaires et à la Diversification de l'Economie Congolaise (PACADEC) est un projet d'assistance technique d'un montant de 10 milliards de francs CFA cofinancé par la Banque Mondiale et la République du Congo à hauteur de 50% respectivement.

L'objectif du projet PACADEC est d'aider à la diversification de l'économie congolaise en mettant un accent particulier sur la promotion des investissements et le développement du secteur privé congolais hors pétrole. Les secteurs hors pétrole privilégiés sont ceux dans lesquels la République du Congo dispose d'un potentiel significatif ainsi que des avantages comparatifs établis. Il s'agit notamment des secteurs de l'agroalimentaire, du transport, de la transformation du bois et des mines.

Le PACADEC s'appuie sur une stratégie double: (1) Le développement des chaînes de valeurs au sein des secteurs cités avec comme objectif de conserver toutes les étapes de transformation dans le pays de manière à créer des emplois valorisants et durables; (2) Le développement et l'appui aux PME/PMI créatrices d'emplois et susceptibles d'appuyer le développement durable de ces chaînes de valeurs.

2. Les services prévus au titre de ce contrat comprennent:

La présente consultation vise à préparer l'informatisation du Centre des Formalités Administratives des Entreprises (CFE) pour améliorer ses performances et améliorer la qualité des services offerts aux entreprises ainsi que l'efficacité de la mise en œuvre des activités de ce Guichet Unique.

Il s'agit de mener, en collaboration et en concertation avec le personnel du CFE et toutes les administrations et autres

parties prenantes au Guichet Unique du CFE, une description des processus administratifs et des procédures existante et se projeter dans la cible décrite par les études précédentes pour décrire les domaines fonctionnels à informatiser. Cette étude permettra de lancer une consultation pour le choix de solutions logicielles sur des domaines à déterminer.

Les attributions de la mission du consultant s'inscriront en continuité avec les études précédentes, dont nous rappelons ci-dessous le contenu:

- Recensement des lignes d'activité ou processus de tâches en partant des missions principales et des fonctions du CFE par rapport à sa mission et ses objectifs de Guichet Unique pour la création des entreprises. Il y a lieu de s'assurer, lors de l'enquête, que les données collectées sont complètes et dépourvues de toutes particularités occasionnelles, et que les facteurs externes influençant l'atteinte des objectifs sont inventoriés (concordance avec les descriptions d'emploi, les comportements du personnel, l'existence de capacités spécialisées, l'absence de ligne d'activité nécessaire à la réalisation de l'objectif, la surcharge du poste, ligne d'activité disponible et non pourvue ou assignée, ...);

- Analyse détaillée des liens entre les processus et la détermination de leurs effets sur la qualité des services offerts par le CFE, doit être établie par rapport à ses objectifs; le recours à la méthode SWOT (Points forts, Points faibles, Opportunités, Risques) pourrait aider à identifier les problèmes, proposer des solutions adéquates, et établir des indicateurs permettant de renseigner sur les progrès réalisés par rapport aux résultats attendus;

- Elaboration d'une matrice d'actions appropriées susceptible d'éliminer les dysfonctionnements, de contribuer à réduire le nombre

de procédures, le niveau des coûts, et augmenter la productivité du personnel du CFE ainsi que la qualité des services offerts aux entreprises;

3. L'Unité de Coordination du projet invite les cabinets à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les cabinets intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les dites prestations (documentation, référence des prestations similaires, expérience dans les missions comparables, disponibilité de personnel qualifié, etc.). Les consultants peuvent se mettre en association pour augmenter leurs chances de qualification.

4. Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes aux «au Code des Marchés Publics de la République du Congo» qui sont disponibles sur le site web de la Banque à l'adresse: <http://www.afdb.org>. L'intérêt manifesté par un Cabinet n'implique aucune obligation de la part de l'Emprunteur de le retenir sur la liste restreinte.

5. Les Cabinets intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures d'ouverture de bureaux suivantes: du lundi à vendredi de 08 heures à 16 heures (heure locale).

6. Les expressions d'intérêt doivent être déposées/envoyées par courrier ou courriel à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard, le 31 mars 2017 à 11 heures, heure locale et porter expressément la mention: «TERMES DE REFERENCE POUR LE RECRUTEMENT D'UN EXPERT EN ORGANISATION ET SYSTEMES D'INFORMATION EN VUE D'AIDER A LA REFORME DES PROCEDURES DU CENTRE DE FORMALITES ADMINISTRATIVES DES ENTREPRISES (CFE)».

L'adresse à laquelle les manifestations d'intérêt doivent être envoyées est la suivante:

Ministère du Plan et de l'Intégration  
Projet d'Appui Institutionnel pour l'Amélioration du Climat des Affaires et la Diversification de l'Economie Congolaise (PACADEC)  
A l'attention de: Monsieur le Coordonnateur des Projets PADE-PACADEC

Rue, Locko Isaac N°05 et 06 secteur Blanche Gomez Brazzaville-Congo  
Tél : (242) 22 613 18 38 / 06 668 24 31;  
e-mail: [pade.pacade@yahoo.fr](mailto:pade.pacade@yahoo.fr)

Le Coordonnateur

**Joseph MBOSSA**



B.P: 06, Cité du Djoué  
Brazzaville, CONGO

**AVIS D'APPEL D'OFFRES N° AFRO/009/2017**

**RECRUTEMENT D'UNE ENTREPRISE CHARGÉE DE L'EXECUTION DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES NOUVEAUX BUREAUX DE FSU (LOT N°1) ET LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE TROIS GUERITES (LOT N°2) AU BUREAU REGIONAL DE L'OMS POUR L'AFRIQUE A BRAZZAVILLE, REPUBLIQUE DU CONGO**

Le Bureau Régional pour l'Afrique désire recruter une entreprise qui sera chargée de l'exécution des travaux ci-après au Bureau régional de l'OMS pour l'Afrique à Brazzaville, République du Congo:

- 1- Lot n°1: Travaux d'aménagement des nouveaux bureaux de FSU;
- 2- Lot n°2: Travaux de construction de trois guérites.

En effet, l'unité FSU entend améliorer les conditions de travail de son staff et celles du personnel de la société qui appui l'unité dans la sécurisation de la Cité du Djoué de l'OMS/AFRO.

C'est à ce titre que l'unité a mis en place le projet d'aménagement de ses nouveaux bureaux et de la construction de trois guérites.

Le présent avis d'appel d'offres a pour but de permettre au Bureau régional de conclure un accord contractuel avec un adjudicataire et de sélectionner une entreprise compétente des travaux cités ci-dessus.

Tous les détails relatifs à l'exécution des travaux sont consignés dans le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) notamment dans le Cahier des clauses et prescriptions techniques particulières (CCPTP) élaboré à cet effet.

Les entreprises intéressées sont invitées à retirer le dossier d'appel d'offre y afférant jusqu'au 31 mars 2017, entre 9H et 13H, du lundi au vendredi auprès du Bureau N° 23 à «L'Estate, Bureau régional pour l'Afrique de l'OMS, cité du Djoué».

Chaque entreprise pourra soumissionner pour les deux lots.

- Chaque offre devra comporter trois (3) volets:
- Le volet administratif qui comprendra les copies des documents à fournir par chaque société soumissionnaire, à savoir:
    - une copie de l'extrait du Registre du commerce;
    - une copie de la pièce d'immatriculation aux impôts (NIU);
    - une copie de la patente de l'année en cours;
    - une copie de l'attestation de non faillite;
    - une copie de l'attestation de moralité fiscale;
    - Une copie d'identité bancaire.

- Le volet technique sera composé des éléments suivants:
  - l'expérience professionnelle;
  - les qualifications du personnel clé (avec CVs);
  - les références des travaux similaires déjà réalisés;
  - la liste du matériel à mobiliser;
  - la méthodologie à mettre en œuvre.

• Le volet financier devra comporter les prix hors taxes des prestations.

La soumission présentée sous plis fermé en deux exemplaires dont un original devra comprendre l'offre administrative et technique d'une part, et l'offre financière d'autre part. L'enveloppe globale contenant ces deux offres sera fermée et devra porter la mention «AVIS D'APPEL D'OFFRES N° AFRO/009/2017. CONFIDENTIEL – RECRUTEMENT D'UNE ENTREPRISE CHARGÉE DE L'EXECUTION DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES NOUVEAUX BUREAUX DE FSU (LOT N°1) ET LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE TROIS GUERITES (LOT N°2) A L'OMS/AFRO». L'enveloppe devra être déposée au plus tard le 04 avril 2017 à l'adresse suivante:

Organisation Mondiale de la santé  
Bureau Régional pour l'Afrique  
B.P: 6  
Bureau de GMC N° 129 (1<sup>er</sup> étage)  
Cité du Djoué  
Brazzaville – Congo

Un reçu de dépôt d'enveloppe scellée sera délivré par le Secrétariat de l'Administration générale.

- Une visite collective des lieux sera organisée le lundi 27 mars 2017 à 10H avec comme programme:
- 10H00 à 10H15: séance de briefing;
  - 10H15 à 10H30: visite de reconnaissance des lieux et;
  - 10H30 à 11H45: séance de questions/réponses.

Notes: Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

Le Bureau Régional de l'Afrique de l'OMS.



**NOUVEAU CENTRE D'APPEL**

À VOTRE ÉCOUTE TOUS LES JOURS

**DE 9H À 19H**

CONTACTEZ LE SERVICE DE VENTE À DISTANCE AU

**00 33 1 55 69 81 37\***

OU SUR [REPCONGO@WEBSUPPORTAIRFRANCE.COM](mailto:REPCONGO@WEBSUPPORTAIRFRANCE.COM)



Téléphonie mobile

# La société MTN Congo interpellée par l'A.r.p.c.e

L'A.r.p.c.e (Agence de régulation des postes et des communications électroniques) a interpellé l'opérateur de téléphonie mobile MTN Congo, suite à l'arrêt total de son réseau, survenu le mercredi 15 mars 2017, pendant plusieurs heures.



Le siège social de la société MTN Congo, à Brazzaville.


L'autorité de régulation a tenu à rappeler à l'opérateur MTN que la continuité de la fourniture des services est la première des obligations

des opérateurs, comme précisé dans leur cahier des charges. Le régulateur estime qu'un manquement à cette obligation, pendant une si longue durée, ne saurait être accepté.

«C'est ainsi que, conformément à la loi, l'autorité de régulation a exigé de l'opérateur MTN Congo un rapport exhaustif, dans les meilleurs délais, sur ce manquement et les mesures prises pour éviter que ce genre de situations ne se reproduisent à l'avenir.

L'A.r.p.c.e se réserve le droit de tirer toutes les conséquences, après étude dudit rapport», précise un communiqué signé du Directeur général de l'A.r.p.c.e, Yves Castanou.

C.E.



## Imprimerie Saint-Paul

S.A. au capital de 24.250.000 F.CFA - R.C.M. N° 17-13-427 - N°U 1200711000576103  
Siège social : Place de la Cathédrale Sacré-Coeur  
B.P. 239 - Tél. : (02 242) 06 672 45 27  
E-mail : imprispa2016@hotmail.fr - Brazzaville - République du Congo

Pour tous les travaux d'impression en noir et blanc et en couleur, une remise est accordée aux clients fidèles. L'imprimerie Saint Paul est située non loin de la cathédrale Sacré-Coeur de Brazzaville.

**Nos services:**

- \* impression de toutes cartes confondues
- \* impression des calendriers
- \* conception des logos
- \* impression des brochures, revues, magazines, journaux, rapport d'activités
- \* reliure pour tous types de documents.

**Pour de plus amples renseignements:**  
Contactez: 06 672 45 27

**Attaché de Direction commerciale:** Blaise BIKINDOU  
Tél: (242) 05 560 39 11 ou 06 666 43 09

**Imprimerie Saint Paul: 79 ans de savoir-faire à vous plaire.**

Etude de Maître Alain MONGO MOMBOULY  
NOTAIRE

Titulaire d'un office Notarial sis à Brazzaville 93, Avenue de l'Indépendance, rez-de-chaussée des immeubles Elenga Charly, en diagonale avec l'ambassade de la R.D.C., Poto-Poto Centre-Ville ; B.P.: 2134  
Tél.: (242) 05 558 30 17/06 660 49 96/05 521 69 19; E-mail: alainmongo2001@yahoo.fr

---

### INSERTION LEGALE

Suivant acte authentique en date à Brazzaville du 17 Février l'an deux mil dix-sept reçu par le Notaire sous-signé; il a été transformé et modifié, suite aux décisions de l'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires en date à Brazzaville du dix Février l'an deux mil dix-sept, notamment en ses quatrième, cinquième, sixième, septième et huitième résolutions, entre autres, l'extension de l'objet social une Société Anonyme Unipersonnelle, enregistrée au domaine, le 21 Février 2017, F 032/10, sous le numéro 113, aux caractéristiques sui vantes:

- **Dénomination Sociale:** MN INDUSTRIE «IMPRIMERIE AYESA» SAU;
- **Capital Social:** CENT MILLIONS (100.000.000 F. CFA) DE F. CFA divisé en MILLE (10.000) ACTIONS de 10.000 F. CFA chacune, libérées en totalité.

**Siège social:** Brazzaville, 05, Avenue Galiéni (ex-CIB) Centre-ville; Arrondissement VI Talangaï.

**Objet social:**

- Imprimerie (Offset, Edition, Librairie, Presse);
- Industrie connexes;
- Papeterie;
- L'exploitation d'une imprimerie;
- L'illustration sur support matériel

en grande quantité;

- Importation et fourniture de tous articles d'imprimerie de presse et d'édition.

Et, généralement, la participation directe ou indirecte de la société à toutes activités ou opérations industrielles, commerciales ou financières, mobilières ou immobilières sous quelque forme que ce soit, dès lors que ces activités ou opérations peuvent se rattacher, directement ou indirectement, à l'objet social ou à tous objets similaires, connexes ou complémentaires.

**Durée:** quatre-vingt-dix-neuf (99) années, à compter de son Immatriculation au Registre de Commerce.

**Administration Général:** Monsieur Maurice NGUESSO;

**Immatriculation au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville:** le 28 Février 2017, sous le numéro RCCM CG/BZV/ 15 B 5781.

*Pour avis,*  
**Maître Alain MONGO MOMBOLY**  
Notaire.



## AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT (SERVICES DE CONSULTANTS)

REPUBLIQUE DU CONGO



MINISTÈRE DU PLAN, DE LA STATISTIQUE ET DE L'INTEGRATION REGIONALE

PROJET D'APPUI INSTITUTIONNEL POUR L'AMELIORATION DU CLIMAT DES AFFAIRES ET LA DIVERSIFICATION DE L'ECONOMIE CONGOLAISE (PACADEC)

### RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT (FIRME)

#### «ETUDE SUR LA MIGRATION DU SECTEUR INFORMEL VERS L'ECONOMIE STRUCTUREE»

Secteur: Gouvernance économique et Réformes financières  
Référence de l'accord de financement : 2100155019170  
N° d'Identification du Projet : P-CG-KFO-001

Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu un don du Fonds Africain de Développement (FAD), en différentes monnaies pour financer le coût du Projet d'Appui Institutionnel pour l'Amélioration du Climat des Affaires et la Diversification de l'Economie Congolaise «PACADEC». Il est prévu qu'une partie des sommes accordées au titre de ce don sera utilisée pour effectuer les paiements prévus au titre du marché relatif au «Recrutement d'un consultant chargé d'effectuer une étude sur la migration du secteur informel vers l'économie structurée». L'étude devra fournir une proposition élaborée d'une stratégie intégrée et d'une politique visant la maîtrise et la promotion de l'économie informelle ainsi que la migration de ses activités vers le secteur formel.

Les services prévus au titre de ce contrat, sous la supervision du Ministère des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Artisanat et du Secteur Informel, comprennent les tâches ci-après devant être réalisées par le consultant:

- Faire un diagnostic et une analyse de l'organisation et du fonctionnement du secteur

informel (recueil d'informations, analyse du dispositif réglementaire, de la typologie et des entités du secteur, des forces et faiblesses de la structuration du secteur, des contraintes de blocage et leurs causes ainsi que des opportunités de migration et leurs facteurs);

- Concevoir et proposer une stratégie et politique inclusive d'accompagnement (synthétisation des besoins et attentes exprimés par les différentes parties prenantes, la formulation d'une proposition de stratégie et politique d'accompagnement des acteurs)
- Elaborer une feuille de route pour la mise en œuvre de la stratégie et politique proposées.

L'Unité de Coordination du projet invite les cabinets à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les cabinets intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les dites prestations (documentation, référence des prestations similaires, expérience dans les missions comparables, etc.). Les consultants peuvent se mettre en association pour augmenter leurs chances de qualification.

Les critères d'éligibilité, l'établissement de la

liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes aux «Règles et Procédures pour l'utilisation des Consultants» de la Banque Africaine de Développement, Edition de Mai 2008, révisée en Juillet 2012 » qui sont disponibles sur le site web de la Banque à l'adresse: <http://www.afdb.org>.

Les Cabinets intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures d'ouverture de bureaux suivantes : du lundi à vendredi de 08 heures à 16 heures (heure locale).

Les expressions d'intérêt doivent être déposées/envoyées par courrier ou courriel à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard, le 31 mars 2017 à 12 heures, heure locale et porter expressément la mention: «RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT CHARGE DE REALISER L'ETUDE SUR LA MIGRATION DU SECTEUR INFORMEL VERS L'ECONOMIE STRUCTUREE»

L'adresse à laquelle les manifestations d'intérêt doivent être envoyées est la suivante:

Ministère du Plan, de la Statistique et de l'Intégration Régionale  
Projet d'Appui Institutionnel pour l'Amélioration du Climat des Affaires et la Diversification de l'Economie Congolaise (PACADEC)

A l'attention de : Monsieur le Coordonnateur  
des Projets PADE-PACADEC  
Rue, Locko Isaac N°05 et 06 secteur Blanche  
Gomez Brazzaville-Congo  
Tél : (242) 22 613 18 38 / 06 668 24 31;  
e-mail: pade.pacadece@yahoo.fr

Le Coordonnateur du Projet,  
**Joseph MBOSSA**

Diocèse de Ouesso

**Mgr Monot a participé à l'ordination de Mgr Joseph-Marie Ndi-Okalla à Mbalmayo**

Une délégation du Diocèse de Ouesso, conduite par l'évêque du lieu, Mgr Yves Marie Monot, a participé, samedi 18 février 2017, à l'ordination épiscopale de Mgr Joseph-Marie Ndi-Okalla, nouvel évêque du Diocèse de Mbalmayo, au Cameroun. L'évêque de Ouesso était accompagné de deux prêtres de la zone pastorale frontière Sémbe-Souanké (S-S), les abbés Hugues Bekel Davy, vicaire de la Paroisse Sacré-Cœur de Jésus de Sémbe et responsable diocésain de la pastorale pour les vocations, et l'abbé Jean Ombélé Obakani (Fidei donum), vicaire de la Paroisse Cœur Immaculé de Marie à Souanké. S'était jointe à la délégation, Sr Emma Nzila, religieuse de la Divine Providence de Ribeaupville, de la communauté de Pointe-Noire, qui a totalisé cette année, ses 25 ans de vie religieuse (jubilé d'argent).



Mgr Yves Marie Monot.

d'évêques, venus de France, de la Centrafrique, de la Guinée-Equatoriale, du Congo-Brazzaville et du Cameroun. Le président camerounais Paul Biya y avait délégué son représentant spécial, le ministre de l'administration territoriale et de la décentralisation. La délégation congolaise a quitté Mbalmayo, après la messe, à 16h, pour atteindre la frontière Ntam-Cameroun, le dimanche 19 février, à 1h40. Elle a traversé la frontière le matin à 8h, et Mgr Yves Marie Monot a célébré la messe dominicale à Cabosse, à l'occasion du deuxième anniversaire de la création de cette

communauté. Ainsi débutait-il sa visite canonique dans cette zone pastorale «Frontière Sémbe-Souanké».

Abbé Hugues Davy BÉKEL

L'ordination du nouvel évêque de Mbalmayo a eu lieu à la place Mgr Paul Etoga dans l'enceinte de la Cathédrale Notre-Dame du Rosaire de Mbalmayo, par Mgr Piero Pioppo, nonce apostolique au Cameroun et en Guinée-Equatoriale, suivi de Mgr Adalbert Ndzana, évêque émérite de Mbalmayo et de Mgr Jean-Marc Aveline, évêque auxiliaire du diocèse de Marseille en France, condisciple du séminaire du nouvel évêque. Elle a connu la participation d'une cinquantaine

La délégation congolaise est partie de Ouesso, par la route (Ouesso-Yaoundé, 820 Km), le mercredi 15 février. Après avoir passé une nuit à Cabosse (Communauté catholique Saint Joseph du Bois de la Paroisse Cœur Immaculé de Marie de Souanké), elle a traversé la frontière Ntam-Cameroun, le jeudi 16 février, tôt le matin, et a marqué un arrêt dans le diocèse de Sangmélima à 16h15, où elle est allée saluer, à 13 Km, le curé de la Paroisse Sainte Marguerite de Zoétélé, le père Armand Fessy, ancien recteur du Noviciat spiritain de Kinsoundi, et le diacre spiritain Innocent Mballa Zoa. Après un passage à l'évêché de Mbalmayo à 19h, la délégation du Diocèse de Ouesso est arrivée à Yaoundé à 21h45 et a été accueillie à Casba, la maison spiritaine. Le vendredi 17 février, l'évêque de Ouesso a rendu visite aux cinq séminaristes congolais en

formation au séminaire de Nkolbisson (dont 1 de Ouesso et 4 d'Owando). Le samedi 18 février, la délégation a participé à la messe d'ordination épiscopale de Mgr Joseph-Marie Ndi-Okalla. Prêtre du diocèse de Mbalmayo, l'abbé Ndi-Okalla était, jusque-là, vice-recteur et professeur de l'Ucac/l.c.y (Université catholique d'Afrique centrale/Institut catholique de Yaoundé). Le 27 décembre 2016, le Pape François l'a nommé évêque de son diocèse d'origine, Mbalmayo. Il est devenu ainsi le troisième évêque résidentiel de ce diocèse, succédant à Mgr Adalbert Ndzana qui a pris sa retraite, après 31 ans de ministère épiscopal. Ce dernier succéda lui-même à celui qu'ils appellent affectueusement et mémorablement «Vénérable patriarche», Mgr Paul Etoga, premier évêque de ce diocèse et premier évêque du Cameroun francophone, ordonné en 1914.

*J'aime lire La Semaine Africaine, mon journal préféré*

IN MÉMORIAM

19 mars 2014-19 mars 2017

Voici trois ans jour pour jour, que notre mère EKONDZA Hélène a été rappelée au Seigneur. En ce jour mémorable, la famille Ossele prie tous ceux qui l'ont connue de garder une pensée pieuse pour sa mémoire; et, informe les parents, amis et connaissances qu'une messe d'action de grâces sera dite ce dimanche 19 mars 2017 à 6h15mn en l'église



Notre Dame des Victoires (Sainte Marie de Ouenzé).

«Mère Eko tes enseignements resteront notre précieux héritage»



Radio

**Magnificat 93.5FM**

Notre Radio, à votre service depuis plus de 5 ans. La Radio de la Joie, la Joie de ceux qui (s)'aiment! 93.5 FM

Nos Contacts:

Tel: 05 531 12 60 - 05 543 12 30 - 06 952 17 68

E-mail: radio.magnificat@yahoo.fr

Radio Magnificat est située dans l'enceinte du Centre Interdiocésain des Œuvres (CIO), près du CHU, derrière l'Ambassade de Chine

Office Notarial de Maître Blanche Patricia MBISSI DÉDÉ-SOMBO  
Notaire à la Résidence de Pointe-Noire  
50, Avenue Moé Vangoula / Immeuble Café de Paris, 1er étage  
Tél.: 05.031.39.32/04.024.65.60/06.885.49.40  
Email: mbissi.notaires@gmail.com

AVIS DE CONSTITUTION DE SOCIETE

ROYAL BOULANGERIE, en sigle «R.B»  
Société à Responsabilité Limitée / Au capital de F. CFA : 1.000.000  
Siège social: Immeuble Les Flamboyants, Centre-Ville  
Brazzaville (République du Congo)

Aux termes d'un acte reçu par Maître Blanche Patricia MBISSI DEDE-SOMBO, Notaire à la Résidence de Pointe-Noire, Centre-ville, 50, Avenue Moé Vangoula, Immeuble Café de Paris, en date du 11 avril 2016, il a été constitué une Société à Responsabilité Limitée dénommée: ROYAL BOULANGERIE, en sigle «R.B»

Capital: 1.000.000 F. CFA;

Objet: La société a pour objet: La fabrication des pains, pâtisserie et de tous produits de boulangerie; La transformation de farine, produits alimentaires et dérivés; Toutes activités ou opérations d'importation, de distribution de tous biens et produits de boulangerie.

Et, généralement, toutes les opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières, et immobilières, pouvant se rattacher, directement ou indirectement, à l'objet ci-dessus

ou à tous objets similaires ou connexes.

Durée: 99 ans.

Gérante: Madame OKO Rica Chelia.

Née, à Brazzaville, le 16/09/1978, demeurant Brazzaville (République du Congo), rue Abala-Kombo, quartier Djiri.

Statuts enregistrés à la Recette des Impôts de Brazzaville EDT Plaine, folio 009/1 du 11 Janvier 2017, sous le n°0076.

Dépôt au Greffe du Tribunal de commerce de Pointe Noire, sous le n°17 DA 7 du 03/01/2017.

RCCM N° CG/BZV/17 B 6841.

Pour insertion,

Maître Blanche Patricia MBISSI DÉDÉ-SOMBO.

ETUDE DE MAITRE Hortense MVINZOU LEMBA  
NOTAIRE

Sise au 1er étage, Galerie Marchande de l'ARC, Avenue William Guinet  
Centre-Ville Brazzaville / B.P.: 14262 - Tél.: 05 551.36.01 - 06 650.53.28  
République du Congo

INSERTION LEGALE

«IKABA»

Société Civile Immobilière / Au capital de Deux millions (2.000.000) de Francs CFA  
Siège social: Rue Gaulois, à côté de l'Imprimerie Nouvelle du Congo, M'Pila-Brazzaville  
RCCM CG/BZV/15 D 236 du 01/04/2015 / République du Congo

Aux termes d'un Procès-verbal des Délibérations de l'Assemblée Générale Extraordinaire de la société «IKABA», Société Civile Immobilière, reçu par Maître Hortense MVINZOU LEMBA, Notaire, titulaire d'un office en la résidence de Brazzaville, en date du trois décembre deux mil seize, et enregistré à Brazzaville aux Domaines et Timbres de la Plaine, le trois janvier deux mil dix-sept, sous le F°003/3 N°0019,

Il a été décidé de la dissolution anticipée de la société «IKABA», Société Civile Immobilière, à compter du deux février deux mil seize et ce, avec toutes les conséquences afférentes. Capital social: Deux millions (2 000 000)

de Francs CFA.

Durée de la société: 99 ans.

Siège social: Rue Gaulois, à côté de l'Imprimerie Nouvelle du Congo, M'Pila, Brazzaville.

Gérant: Madame AT-SOUAYA Brumela.

Co-gérant: Monsieur MONDJO Jean Denis Abraham.

RCCM: sous le RCCM CG/BZV/15 D 236 du premier avril deux mil quinze.

Pour insertion,  
Maître Hortense MVINZOU LEMBA.

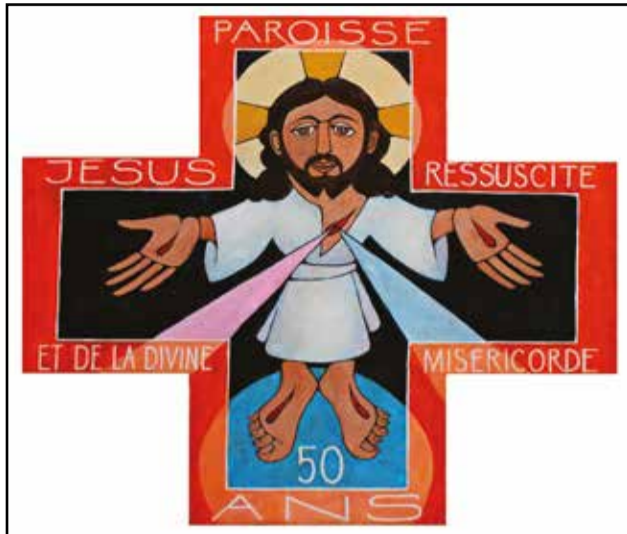
Paroisse Jésus-Ressuscité et de la Divine Miséricorde  
(Archidiocèse de Brazzaville)

Lancement de la célébration du jubilé  
d'or par Mgr Anatole Milandou

1967-2017, cela fait 50 ans que la Paroisse Jésus-Ressuscité et de la Divine Miséricorde, située au quartier Plateau des 15 ans, dans l'Archidiocèse de Brazzaville, existe. Cette année, elle célèbre donc le jubilé d'or de son existence. Le lancement des activités relatives à ce jubilé s'est déroulé au cours d'une messe célébrée par l'archevêque, Mgr Anatole Milandou, jeudi 8 décembre 2016, à 17h et concélébrée par l'équipe presbytérale paroissiale, avec bien d'autres prêtres.

L'érection de la Paroisse Jésus-Ressuscité et de la Divine Miséricorde remonte vers 1951 et 1953, quand l'administrateur-maire colonial, René Pont, initia le lotissement de la ville de Brazzaville, la colline du haut-plateau étant une zone réservée prioritairement aux militaires ressortissant d'Afrique équatoriale, ayant atteint 15 ans de service, et étant automatiquement admis à la retraite. D'où l'appellation de «Plateau des 15 ans», Brazzaville étant la capitale de l'A.e.f (Afrique équatoriale française). Le lotissement du quartier amorcé, l'église va acheter un vaste terrain de sept doubles parcelles. Mgr Michel Bernard, alors archevêque de Brazzaville, voulait y installer un centre catéchétique... A Pâques 1967, la chapelle des Martyrs de l'Ouganda est dédoublée, pour s'appeler, désormais, Paroisse Jésus-Ressuscité. Cela préfigure l'ouvrage qui est en chantier, qui paraîtra le jour de l'anniversaire de la paroisse. Concernant le jubilé d'or, plusieurs sous-commissions ont été mises en place, par le curé, l'abbé Bogdan

Piotrowski et le conseil pastoral. Le thème du jubilé d'or s'apparente à celui de l'année pastorale qui est: «Annoncer la joie de l'amour, chrétiens du Plateau des 15 ans». La messe célébrée en la solennité de Marie, l'Immaculée conception, par Mgr Anatole Milandou, qui a béni les symboles du jubilé que sont la bougie et la croix jubilaire, installés au chœur, juste à côté de l'autel. Pour la croix jubilaire qui est une œuvre d'art plastique réalisée en acrylique sur du bois par l'Abbé Matthias Fleszar, vicaire de la paroisse. L'œuvre jubilaire résume ainsi «tout ce que nous avons vécu au cours de ces 50 ans de l'existence de notre paroisse: la foi entendue comme notre rencontre personnelle avec Jésus Ressuscité. C'est ainsi qu'il a été représenté sur la Croix jubilaire: le Ressuscité qui vient à notre rencontre, comme il est venu à la rencontre des Apôtres pendant laquelle Il s'est laissé toucher les plaies en disant à Thomas: «Avance ton doigt ici, et vois mes mains; avance ta main, et mets-la dans mon côté: cesse d'être incrédule, sois croyant» (Jn 20, 27).



La Croix jubilaire conçue par l'abbé Matthias Fleszar.

Jésus, représenté sur la Croix jubilaire, nous montre ses plaies, afin que nous puissions croire en Lui. Ses mains et pieds blessés ont été bien agrandis pour que chacun reconnaisse les preuves de son amour pour nous. C'est justement par ses plaies que nous sommes sauvés (cf. Is 53, 5). De la blessure du cœur de Jésus sortent deux rayons: l'un pâle et l'autre rouge, qui illuminent les ténèbres de nos âmes. Ces deux rayons, symboles de l'eau et du sang versés sur la Croix, pour le salut du monde, font une allusion au tableau de Jésus miséricordieux qui se trouve au chœur de notre église paroissiale. C'est ainsi qu'au cours de ce jubilé, Jésus Ressuscité nous invite à nous rapprocher de

la source de sa miséricorde qui se trouve dans son cœur. C'est à cette source-là que nous pouvons, sans cesse, puiser des grâces pour nous et pour le monde entier». Il sied de rappeler, que la grande cérémonie liturgique, commémorant le cinquante-nième de la paroisse aura lieu le dimanche 16 avril 2017.

Aimé MAKIZA

Monastère Notre-Dame du Mont Carmel  
(Archidiocèse de Brazzaville)

Vœux temporaires  
de Sr Marie Diane du Sacré-Cœur

Mgr Anatole Milandou, archevêque de Brazzaville, a présidé, samedi 18 février 2017, au Monastère Notre-Dame du Mont Carmel de Kinsoundi, la célébration eucharistique au cours de laquelle, Sr Marie Diane a émis ses vœux temporaires. La messe était animée par la chorale du Moyen-séminaire Saint-Jean, dans la plus grande sobriété liturgique du Carmel.

Marie Diane Kamara, de son nom de religion Sr Marie Diane du Sacré-Cœur, est née le 14 novembre 1982 à Brazzaville, de feu Soulemame Kamara, de religion musulmane et de Georgette Loukoula, chrétienne catholique. Baptisée le 24 décembre 1999 et confirmée le 3 juin 2001, en la Paroisse Sainte Trinité de Kinsoundi-Barrage, elle fit une première expérience de vie carmélitaine après l'obtention de son baccalauréat en 2008. Elle revint au Carmel, le 15 octobre 2013, pour continuer sa sequela Christi dans cette famille religieuse réformée par Sainte Thérèse d'Avila, pour être au service de l'Eglise dans le monde de ce temps à travers la prière continue baignée dans la contemplation. Dans son homélie, Mgr Anatole Milandou s'est adressé plus spécialement à la professe en ces termes: «Sœur Marie-Diane du Sacré-Cœur, je me tourne vers vous pour vous féliciter, eu égard à la courageuse option de vie que vous avez faite. A travers vous, j'encourage vos aînées dans ce mode particulier de vie du Carmel et je n'oublie pas votre famille biologique qui vous offre, de grand cœur, au service du Seigneur

et de vos frères et sœurs. La vocation est un don que vous avez reçu du Seigneur qui a posé son regard sur vous et vous a aimée (Mc 10, 21), vous appelant à le suivre dans la vie consacrée. Il vous incombe d'entretenir ce don». C'est justement en se référant à ce don sans réserve que le Pape François dans sa Constitution apostolique «Vultum Dei Quaerere» sur la vie contemplative féminine écrit: «Celui qui s'immerge dans le mystère de la contemplation voit avec des yeux spirituels: cela lui permet de contempler le monde et les personnes avec le regard de Dieu» (n°10). On pourrait tout de même se demander comment une si jeune fille pleine d'avenir peut-elle se consacrer à la vie contemplative, en quittant tous les avantages qu'offre la société pour vivre dans un cloître? La réponse nous est donnée par saint Paul dans son Epître aux Philippiens: «A cause de lui j'ai accepté de tout perdre, je considère tout comme balayures, afin de gagner le Christ» (3,8). Pour tout baptisé de manière générale et pour les contemplatives de façon spécifique, «vivre, c'est le Christ» (Ph 1, 21) et «Dieu seul suffit» comme le disait si



Sœur Marie Diane du Sacré-Coeur.

bien Sainte Thérèse d'Avila. Enfin, sœur Marie Diane du Sacré-Cœur qui a fait sa profession temporaire en la mémoire de Sainte Bernadette Soubirous, la voyante de Lourdes, a choisi cette parole de vie comme boussole pour orienter désormais son existence: «Attirez-moi, nous courrons» (Ct 1, 4). Bon vent à la nouvelle professe.

Abbé Mathias Cédric LOUHOAMOU

Parcelle de terrain à vendre à Moukondo (Brazzaville)

Parcelle de terrain, avec habitation, d'une superficie de 20 mètres sur 20, à vendre dans la Rue Matombé, n°65, au Quartier Moukondo, dans le 4<sup>ème</sup> Arrondissement Mougali, Commune de Brazzaville.

Pour tous renseignements,  
Tel: 06.666.36.31/01.222.83.82 /  
04.400.76.95 ou 05.797.20.86

Troisième dimanche de Carême-A-

Parvenir à une profession  
de foi authentique

Textes: Ex 17,3-7; Ps 94; Rm 5,1-2.5-8; Jn 4,5-42

Le récit de la samaritaine que propose l'Evangile de ce troisième dimanche, est un texte auquel nous sommes très familiers. Jean y déploie tout son sens pédagogique. On évolue par étape; chacune d'elles est ponctuée par une adhésion de foi au Christ. C'est le but du récit, voire le but de tout le livre de Jean: parvenir à une adhésion de foi (20,30-31). Le carême est ce temps privilégié au cours duquel nous sommes appelés à revisiter notre propre adhésion de foi en Dieu, en Jésus Christ. La plus grande partie du récit concerne, toutefois, la femme. Elle est au cœur de l'attention. Au détour du chemin, se trouve tout un peuple: les samaritains. Tout commence avec la demande d'eau. Le Christ exprime sa soif devant le puits de Jacob. Le besoin d'eau est un besoin primaire. Ceux qui en manquent, dans nos pays, dans notre monde en savent quelque chose. De cette soif se révélera une autre bien plus grande: la soif de Dieu que seule la foi peut éteindre, si ce n'est raviver, jusqu'à ce qu'on parvienne à la pleine communion avec Dieu. Le Psaume l'exprimera avec des termes très saisissants: «Dieu, tu es mon Dieu, je te cherche dès l'aube, mon âme a soif de toi. Après toi languit ma chair, terre aride, altérée, sans eau» (Ps 63/62). La soif de Dieu chez la samaritaine ne fera que grandir, jusqu'à ce qu'elle aille alerter les gens de sa ville, qui accourent à leur tour vers le puits.

De même, eux, en écoutant Jésus, parviennent à formuler leur propre profession de foi. La soif de Dieu en eux a grandi et est parvenue à cette profession: «(...) nous croyons maintenant (...) C'est lui le sauveur du monde».

Cette soif de Dieu en l'homme est tellement réelle et forte qu'on cherche à l'assouvir par des voies parfois détournées, ou peut-être inappropriées. Mais l'homme reste un chercheur de Dieu. Du côté de Dieu se manifeste aussi une grande soif, celle de se lier à l'homme, image et ressemblance de Dieu avilies par le péché, pour le sauver. C'est cela aussi que veut exprimer la demande du Christ à la samaritaine. Il y a une soif en Dieu, celle de se faire connaître à l'homme pour que celui-ci soit sauvé. Et dans ce passage d'Evangile, le Christ n'hésite pas de se révéler: «C'est moi...» (v. 26).

Dans sa marche au désert, Israël a fait l'expérience de la soif (Ex 17,3), du manque d'eau, comme d'ailleurs, du manque de pain, de nourriture. L'amour de Dieu va jusqu'à pourvoir à ces besoins primaires de l'homme. Comment aurait-il pu le laisser sans eau, sans nourriture? Il en serait mort!

Dans beaucoup de nos traditions, par ailleurs, la légende raconte des châtiments qui peuvent survenir d'en haut, lorsqu'on refuse de l'eau à un passant surtout. Pour cela, dans nos villages, une grande importance était accordée au fait de lui servir de l'eau. On ne pouvait pas la lui refuser ni la lui servir dans un récipient mal entretenu.

L'entretien avec la femme, en outre, semble montrer une marche lente et longue, pour parvenir à l'adhésion de foi (et peut-être encore sous fond d'hésitation). Elle doit se libérer de tous les préjugés sur la base de l'appartenance ethnique et, partant, de la religion, etc. Pour parvenir à une profession de foi authentique, il faut se libérer de toutes les «scories»; et cela peut être un travail de longue haleine. Pourvu qu'on l'accepte. Le don de la foi que Dieu nous fait, opère cela en nous. L'Epître aux Romains affirme que la foi nous donne l'accès au monde de la grâce (Rm 5,2), sans pour autant nier le nécessaire travail de purification par l'action de la même grâce en nous. La fusée n'arrive loin que parce que, chemin faisant, elle se désagrège, jusqu'à ce qu'elle aille se fixer sur orbite. Le peuple a d'abord entendu l'annonce de la femme qui, du fait même, était devenue missionnaire. Lorsque, en effet, on a rencontré le Christ, on l'a accepté, on ne peut plus rester là; on va annoncer (parfois en balbutiant des mots).

Les disciples ont reçu aussi leur part de révélation: devant l'annonce du Royaume, Jésus n'a pas d'autre priorité. D'ailleurs, ils doivent regarder comment la moisson est mure. Ils sont invités au travail.

Abbé Ildevert M. MOUANGA  
Grand séminaire Card. Emile Biayenda

PROGRAMME DES OBSEQUES  
DE LA VEUVE NTIETIE

Les familles NTIETIE et KIMBEMBE, les enfants NTIETIE, annoncent aux parents, amis et connaissances, que les obsèques de la veuve NTIETIE née Marie-Madeleine Béatrice NGANGOUA, décédée à Pointe-Noire, le mercredi 8 mars 2017 se déroulent



selon le programme ci-après:

Jeu. 16 mars 2017  
16h: Arrivée à Brazzaville de la dépouille

Samedi 18 mars 2017  
9h: Levée de corps à la morgue municipale de Brazzaville  
10h: Recueillement au domicile familial sis rue Mayama N°157, à Mougali  
11h30: Départ pour l'église Saint Esprit de Mougali  
12h: Messe de requiem  
14h: Départ pour le cimetière Ma Campagne  
16h: Fin de la cérémonie



REPUBLIQUE DU CONGO  
Unité – Travail - Progrès  
Parc National d'Odzala-Kokoua  
Unité de Gestion  
BP 62, Brazzaville  
E-mail : secretariatfok@gmail.com  
Tél : 05 615-30-18  
République du Congo  
www.african-parks.org

## APPEL A CANDIDATURE

Le Parc National d'Odzala-Kokoua a l'honneur d'annoncer le recrutement d'un Assistant Ressources Humaines.

Superviseur: Chef du Personnel  
Localisation: Mbomo  
Durée du contrat: 12 mois, avec une période d'essai de 3 mois incluse.

### Responsabilités:

L'Assistant Ressources Humaines assure la bonne marche des activités logistiques du Parc, ce qui implique entre autres:

- Suivi des dossiers du personnel;
- Mise à jour des contrats;
- Relation avec les organismes sociaux;
- Toute autre tâche d'assistance au service de ressources humaines.

### Formation requise ou souhaitée:

- Diplôme d'études supérieurs en Ressources Humaines ou Gestion des Entreprises;
- Bonne connaissance de l'outil informatique (Word, Excel).

Les dossiers de candidatures doivent être déposés sous le titre «Assistant RH» au bureau de la Fondation Odzala-kokoua sis 227, rue Campel, ravin du Tchad, Plateau centre-ville à Brazzaville ou envoyés à l'adresse mail suivante: secretariatfok@gmail.com. Les dossiers doivent comprendre un CV et une lettre de motivation.

Date de clôture : la date limite de dépôt de candidature est fixée au 31 mars 2017.

N.B: Seuls les candidats présélectionnés seront convoqués pour des entretiens.

Etude de Maître Sylvert Bérenger KYMBASSA BOUSSI  
Notaire  
Immeuble DABO, 3e étage, avenue de la Paix / En face de la LCB Bank de Poto-  
Poto, Brazzaville, République du Congo / Boîte Postale : 13.273/Téléphone: (242)  
05.522.96.23/06.952.17.26/E-mail: skymbassa@yahoo.fr

## ANNONCE LEGALE TEKE CONGO BUSINESS

Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle / Au capital de un million (1.000.000) de Francs CFA / Siège social: 22, rue Niari, quartier Mikalou, arrondissement 6 Talangaï Brazzaville, République du Congo / RCCM: 16 B 6580

### CONSTITUTION

Suivant acte authentique en date à Brazzaville du 27 juin 2016, reçu en l'étude de Maître Sylvert Bérenger KYMBASSA BOUSSI, dûment enregistré à Brazzaville, Plaine, le 13 juillet 2016, sous Folio 22/9 Numéro 1488, il a été constitué une société ayant les caractéristiques suivantes:

**Forme:** société à responsabilité limitée unipersonnelle;

**Objet:** la société a pour objet, tant en République du Congo qu'à l'étranger:

- L'import-export; - La location des voitures et des véhicules; - La gestion et l'exploitation des quincailleries; - La gestion et l'exploitation des alimentations; - La vente d'appareils électroniques et électroménagers; - La vente des matériaux de construction de toute nature; - La construction et travaux publics; Et, plus généralement, la réalisation de toutes opérations pouvant se rattacher, directement ou indirectement, à l'objet social ou à tous objets similaires ou connexes, le tout tant pour elle-même que pour le compte de tous tiers, y compris la création de toutes sociétés filiales ou non, la prise d'intérêt dans toutes affaires similaires, sociétés créées ou à créer, la participation, la gérance et toutes autres activités susceptibles d'en favoriser l'extension ou le développement;

**Dénomination:** la société a pour dénomination: TEKE CONGO BUSINESS;

**Durée:** la durée de la société est de quarante-vingt-dix-neuf (99) années, à compter de son immatriculation au registre de commerce et

du crédit mobilier, sauf les cas de prorogation ou de dissolution anticipée;

**Siège social:** le siège social est fixé: 22, rue Niari, quartier Mikalou, arrondissement 6 Talangaï, Brazzaville, République du Congo;

**Capital social:** le capital social est fixé à la somme de un million (1.000.000) Francs CFA, divisé en cent (100) parts sociales de dix mille (10.000) Francs CFA chacune, numérotées de 01 à 100, entièrement souscrites et libérées, attribuées à l'associé unique, tel qu'il ressort de la déclaration notariée de souscription et de versement du capital social reçue le 27 juin 2016 par Maître Sylvert Bérenger KYMBASSA BOUSSI;

**Gérance:** aux termes du procès-verbal des décisions de l'associé unique du 27 juin 2016, Monsieur LANDOURE Hamady a été nommé en qualité de gérant de la société TEKE CONGO BUSINESS, pour une durée indéterminée;

**Dépôt légal** a été entrepris, le 12 août 2016, au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, enregistré sous le numéro 16 DA 710; Immatriculation: la société TEKE CONGO BUSINESS a été immatriculée au Registre de commerce et du crédit mobilier, sous le numéro 16 B 6580.

Pour insertion légale,

Maître Sylvert Bérenger  
KYMBASSA BOUSSI.




## OFFRE EXCEPTIONNELLE STOCK LIMITE



+



**DELL OPTIPLEX**  
Ordinateur de bureau reconditionné



**IMPRIMANTE MULTIFONCTION**  
Impression-Photocopie-Scan

150 000

F CFA HT

Tél.: 06 600 0000

PNR : 319, Avenue Charles De Gaulle  
BZV : 105, Boulevard Sassou Nguesso

**DANIEL NGASSIKI**

## L'ÉCONOMIE AUX CANONS DE L'INFINITIQUE INCLUSIVE

La découverte et l'invention d'un capitalisme sans pauvreté ni inégalité fondamentales au moyen de l'introduction de l'État en bourse


Karthala Paris - novembre 2016  
Paiement sécurisé : [www.karthala.com](http://www.karthala.com)

**LE LIVRE QUI INDIQUE COMMENT  
ELIMINER LA PAUVRETE ET ATTEINDRE  
LA RICHESSE POUR TOUS  
DEMOCRATIQUEMENT**

COMMANDE  
PAR TELEPHONE – SMS  
LIVRAISON AU BUREAU  
+242 05 076 17 33 / 06 864 66 00

VENTE AU CONGO  
LES DEPECHEES DE BRAZZAVILLE  
PAPETERIE CENTRALE (EX CONGO PHARMACIE)  
PEFACO HOTEL MAYA MAYA  
AUTRES LIBRAIRIES DE LA PLACE  
15.000F CFA

**LES DEPECHEES  
DE BRAZZAVILLE**



PEFACO HOTEL MAYA MAYA

PAPETERIE CENTRALE

Journée internationale de la femme

La dynamique des femmes de l'E.n.m.a appelle à une réelle prise de conscience

La communauté internationale a célébré le 8 mars dernier, la Journée internationale de la femme. Dans le sillage de cette célébration, les femmes enseignantes de l'E.n.m.a (Ecole nationale moyenne d'administration), réunies au sein d'une dynamique ont fait, vendredi 10 mars 2017, un don de sang, au C.n.t.s (Centre national de transfusion sanguine), pour sauver les vies des malades à la recherche de ce précieux produit. Et, organisé samedi 11 mars, une conférence-débat autour des thèmes suivants: «Les vertus du Moringa», développé par Mme Marguerite Homb; «Formation: chemin de l'évolution de la femme, en général, et de l'E.n.m.a, en particulier», par Angélique Kandza et «Les changements climatiques, la pauvreté, l'insécurité alimentaire et l'amélioration de la qualité de vie des populations», par Bayekola Berthe, présidente de la dynamique des femmes de l'E.n.m.a.



Les femmes de l'Enma.

En organisant une opération de transfusion sanguine, ces femmes ont tenu à sauver leurs consœurs, les enfants et bien d'autres malades à la recherche de ce précieux liquide. En effet, de nombreux patients, en particulier les femmes et les enfants, meurent faute de sang ou sont infectés, au cours d'une transfusion, avec du sang non sécurisé. Selon l'O.m.s, la collecte de sang auprès de donneurs volontaires non rémunérés s'est avérée plus sûre, plus efficace et plus efficace que les dons effectués par les membres de la famille ou des donateurs de compensation. A propos, Mme Berthe Bayekola a loué la générosité et le degré d'amour de tous les membres de sa dynamique qui ont donné leur sang, pour sauver des vies humaines. Selon elle, il est plus que paradoxal de voir une femme perdre sa vie des suites d'une hémorragie, soit pendant la grossesse, soit en donnant la vie. La conférence-débats. Organisée au sein même de leur établissement, elle a été rehaussée de la présence des quelques apprenants et enseignants. M. Valentin Ngot, président d'honneur de la dynamique des femmes de l'E.n.m.a, introduisant cette conférence-débat, a déclaré qu'en choisissant, cette année,

pour thème: «Le rôle de la femme dans le processus électoral, enjeux et perspectives», les autorités nationales ont voulu que la «femme soit impliquée dans la consolidation des acquis de la Nouvelle République qui se veut égalitaire et où la femme aura un rôle prépondérant». Trois exposés ont constitué le menu de cette conférence. «Les vertus du Moringa», développant ce thème, Mme Marguerite Homb a indiqué que «le Moringa est un arbre de vie. La plupart de ces parties sont cosmétiques. Les feuilles et les fleurs sont consommées comme salade, comme légumes cuits, ajoutés aux soupes et aux sauces, ou utilisés pour faire du thé. Le Moringa est riche en éléments nutritifs et riches en micronutriments essentiels et vitamines ainsi qu'en antioxydants et en fer biodisponible.» Elle a fait savoir, par ailleurs, que le Moringa est aussi une plante médicinale. «La poudre de feuille de Moringa est à ranger dans le lot des compléments alimentaires les plus recherchés, car très efficace pour lutter contre la malnutrition chronique et surtout pour la supplémentation en fer des personnes souffrant de l'anémie dont la drépanocytose. Son huile est aussi un anti-inflammatoire puissant.

Elle est hyper demandée dans l'industrie cosmétique et mécanique et surtout prévient les cancers, notamment de la peau et de la prostate. Raison pour laquelle, elle est très demandée par les femmes qui portent sur le visage les stigmates dénommés «A qui la faute?», a-t-elle expliqué. «La formation: chemin de l'évolution de la femme, en général, et de l'E.n.m.a, en particulier», Mme Angélique Kandza a rappelé que le 8 mars est une journée de prise de conscience pour les femmes. Aussi, a-t-elle estimé que la formation est la condition sine qua non de la réussite de la femme. «La femme doit s'impliquer dans l'apprentissage, elle doit être responsable. L'apprenante de l'E.n.m.a doit se faire violence, pour sortir de la paresse», a affirmé l'oratrice. Clôturant la série des communications, Mme Marie-Berthe Bayekola a édifié les participants sur les «changements climatiques, la pauvreté, l'insécurité alimentaire et l'amélioration de la qualité de vie des populations». De cette communication, il ressort que les changements climatiques, perte de la biodiversité et dégradation des terres, sont le résultat négatif des perturbations environnementales. C'est la conséquence du mode de vie et du type de consommation humaine.

«Pour preuve, entre 1970 et 2010, les émissions de gaz à effet de serre dues à la combustion du fuel fossile et des procédés industriels ont contribué, à environ 78%, à l'augmentation du gaz à effet de serre. En Afrique, par exemple, les écosystèmes sont, effectivement, touchés par le réchauffement climatique. Ce qui représenterait une menace pour la sécurité humaine, alimentaire, sanitaire et économique, devenue très angoissante», a-t-elle dit, avant d'ajouter que le réchauffement climatique affecte la production alimentaire. «Les rendements des cultures de base sont en baisse et, en 2050, des chutes de rendement de 10 à 25% ou plus pourraient se généraliser. Pendant ce temps, les sécheresses, les inondations, l'élévation du niveau des mers et les ouragans menacent, de plus en plus, les vies et les moyens d'existence des populations vulnérables. Ces catastrophes liées au climat contribuent, fortement, aux pertes économiques et aux déplacements de population. Dans le même temps, la population mondiale continue de croître mais sa croissance est plus rapide dans les pays plus vulnérables au changement climatique», a-t-elle conclu.

KAUD

Lutte contre le braconnage

Arrestation des présumés trafiquants d'ivoire à Brazzaville

Deux présumés trafiquants d'ivoire, de nationalité congolaise, ont été pris, lundi 13 mars 2017, en flagrant délit de détention et commercialisation illégale des pointes d'ivoire. Celles-ci pesant 30 Kg, soit une estimation de plus de trois éléphants massacrés. Les deux présumés trafiquants ont été arrêtés dans le deuxième arrondissement de Brazzaville, Baongo, par des gendarmes, avec le concours conjugué de la Direction départementale du Ministère de l'économie forestière et du Paif (Projet d'Appui à l'application de la loi sur la faune sauvage), fournissant des informations inhérentes à la lutte contre le braconnage.

Ces ivoires proviendraient des localités du département de la



Une vue des pointes d'ivoire interceptées par les gendarmes.

Cuvette, frontalières avec la R.d.C (République Démocratique du Congo). Et, les deux prévenus, dont un pasteur, vivraient exclusivement du trafic d'ivoire. Leurs sources d'approvisionnements seraient la R.d.C. Les moyens qu'ils utilisent pour transporter leur produit jusqu'à Brazzaville seraient le Canot-rapide sur le fleuve Congo et la rivière Alima et, des véhicules sur la route nationale n°2. Signalons qu'au cours des dernières années, le trafic des espèces fauniques au monde est devenu plus organisé, plus lucratif, plus mondialement répandu, et plus que jamais dangereux qu'avant. Ce trafic a, en outre, des sérieuses implications dans la sécurité et la prospérité des populations, à travers le monde. Un rapport publié par Wildlife conservation society (WCS) révèle que les éléphants des forêts d'Afrique ont décliné de 62%, en 10 ans. Et que chaque 15 minutes, en moyenne, un éléphant est abattu, illégalement, sur le continent africain, pour nourrir une demande insatiable en ivoire. Un commerce illégal conduisant à l'extinction de ces espèces fauniques, à travers le monde. Ces prévenus, qui encourent des peines allant jusqu'à cinq ans d'emprisonnement ferme, vont devoir répondre de leurs actes devant les juges, car en République du Congo, l'éléphant fait partie des espèces animales, intégralement, protégées, conformément à l'arrêté n°6075/Mddefe/Cab du 9 avril 2011 déterminant les espèces animales intégralement et partiellement protégées. Plus est, l'article 27 de la loi 37/2008, du 28 novembre 2008, portant sur la faune et les aires protégées, stipule: «l'importation, l'exportation, la détention et le transit sur le territoire national des espèces intégralement protégées, ainsi que de leurs trophées sont strictement interdits; sauf dérogation spéciale de l'administration des eaux et forêts, pour les besoins de la recherche scientifique.» Avec cette énième arrestation, la République du Congo traduit, une fois de plus, sa bonne volonté et son engagement à protéger ses ressources naturelles. Et, si la culpabilité de ces présumés trafiquants est avérée, ils encourent des peines exemplaires. Pour condamner sévèrement leurs actes, aux fins de protéger la biodiversité.

V.M

Arrondissement 2 Mvoumvou

Don d'un véhicule de service au commissariat de Mvoumvou

Pour marquer d'une pierre blanche la commémoration de la journée internationale de la femme, l'honorable Loembe Sautha Fatou, députée de la première circonscription électorale de Mvoumvou, a organisé une série d'activités d'intérêts communautaires. Tout a commencé mardi 7 février 2017, avec la remise d'un véhicule de marque Hilux 4X4, tout terrain, au commissariat de police de Mvoumvou. La cérémonie de remise de ce véhicule s'est déroulée dans l'enceinte du commissariat, en présence du colonel de police Augustin Andou, commissaire central par intérim, du commandant de police Jean Claude Boueni, commissaire de police de Mvoumvou, des chefs de quartiers, de blocs ainsi que des habitants de cette circonscription.



Le député remettant les clés du véhicule à Augustin Andou.

Prenant la parole, Jean Claude Boueni a rassuré la donatrice du bon usage de ce véhicule, lequel était en manque dans son commissariat. «Au nom de la direction départementale de la police du Kouilou/Pointe-Noire, en général, et du commissariat de police de l'arrondissement 2 Mvoumvou, en particulier, nous vous remercions. Cependant, nous vous rassurons du bon usage de ce véhicule qui sera exclusivement utilisé pour l'accomplissement de nos missions traditionnelles qui ne sont autres que: la prévention des crimes et délits; le rétablissement de l'ordre public et la sécurité

des personnes et des biens de notre arrondissement. Maman! Vous venez là de régler un problème parmi ceux qui minent notre action, votre geste sera traduit en acte positif, pour l'intérêt de nos populations.» Remettant les clés du véhicule, le député Loembe Sautha Fatou a expliqué ainsi le sens de son geste: «Je voudrais vous rappeler que la mission première de la police est d'apporter secours à la population. Mais, par manque de moyen, elle ne peut le faire, et cela créer, en elle, des frustrations. Mais, chaque fois que la police a été dotée des moyens, elle s'est toujours montrée à la hauteur de sa tâche. Voilà

pourquoi, pour garantir votre autonomisation, j'ai tenu à vous manifester mon soutien pour la bonne marche de vos activités en vous dotant ce véhicule». Sur ces propos, elle a remis les clés au commissaire central par intérim. Ce dernier les a transmises au commandant de police, commissaire de Mvoumvou, sous un salve d'applaudissements. Mercredi 8 mars, pour ne pas être en marge du programme officiel, les femmes de l'arrondissement 2, Mvoumvou, sous la mouvance de leur député, se sont rendu à Tchiamba-Nzassi et Tandou-Mboma, pour planter des arbres fruitiers. Revenu

à Pointe-Noire, le député en bonne mère a offert un repas copieux aux femmes de sa circonscription électorale. La manifestation s'est achevée tard, dans la nuit, au bar dancing Titanic, non loin du complexe sportif. Loembe Sautha Fatou a mis à profit ce moment, pour rappeler à ces mandants, ses réalisations à la tête de cette circonscription: Décembre 2015, remise des jouets aux enfants; 8 mars 2016: don de pagnes couplé aux frais de couture à plus de cinq mille femmes; décembre 2016: apprentissage à la conduite à plus de cent jeunes de Mvoumvou, et remise des permis de conduire. Remise

**Pariez CASH/**  
**La Congolaise des Jeux**

**Vous avez le sens commercial et le sens du client, vous voulez travailler dans un secteur qui vous passionne, alors faites partie des premiers revendeurs de la campagne de recrutement de La Congolaise des Jeux; rejoignez la dynamique équipe de Pariez Cash! Vous serez rémunérés au % sur le produit de vos ventes, déposez vos cv et copies de pièce d'identité dans les agences Pariez Cash, ou bien envoyez-les à l'adresse mail suivante:**  
**de-congo@alae-group.com**

des tabliers aux femmes commerçantes au marché de Mvoumvou; 8 mars 2017: remise des pagnes et frais de couture aux femmes malades et handicapées habitant à Mvoumvou. Signalons que pour les échéances électorales qui se profilent à l'horizon, les femmes ont recommandé à la direction politique du parti de replacer leur confiance à Jean Marc Tchystère Tchi-

caya et à Loembe Sautha Fatou.

Equateur Denis NGUIMBI

**EN MARS, TOUTES LES FEMMES SONT A L'HONNEUR**



canalplus-afrique.com

**06 877 92 92**  
(COUT D'UNE COMMUNICATION LOCALE  
 SELON VOTRE OPERATEUR FIXE OU MOBILE)

**LE MOIS DES FEMMES  
SUR LES BOUQUETS CANAL+**

MARS 2017

**LES BOUQUETS  
CANAL+**

# Département sinistré, le Pool a besoin d'un «Plan Marshall» pour l'aider à renaître

**Le Pool est, à mon humble avis, le département qui, parmi les autres, est une représentation de l'histoire de notre pays le Congo: histoire dynamique reflétant l'actif et le passif du déroulement d'une existence ainsi que le dévoilement d'une culture en évolution. Cette dernière est tant révélatrice d'une volonté de vivre capable de marquer les événements qu'a connus le Congo au cours de son histoire porteuse de l'interrogation qu'elle suscite aujourd'hui dans les expériences diverses vécues par les habitants, les fils et les filles du Pool, en tant qu'acteurs et victimes.**

Une série d'événements malheureux et tragiques secouent le Pool depuis 1997. Ça fait vingt ans déjà! Lesdits événements à répétition restent, pour nous fils et filles du Pool et aussi pour beaucoup de nos compatriotes, un questionnement qui se résume dans la nécessité de savoir pourquoi. Oui, pourquoi le Pool, hier «locomotive du Congo», dit le Président Pascal Lissouba, est aujourd'hui le «dernier wagon»? Pourquoi le Pool hier scolarisé à 100%, regorgeant ipso facto de cadres compétents, dévoués et patriotes, est-il devenu le département ou l'on compte aujourd'hui une génération d'illettrés, d'analphabètes, de jeunes sans pièces d'Etat-civil ou plus exactement sans acte de naissance, de jeunes non diplômés qui, pour survivre, s'adonnent à des métiers sans lendemain? Pourquoi le Pool, hier à l'avant-garde dans la résistance à la colonisation, est-il devenu le département ou la délation, le «ngonguisme», la trahison et le gain de l'argent facile sont légion? Pourquoi le Pool est-il le théâtre de tant de haine, de convoitise et de lâcheté humaines exprimées ou inavouées? Pourquoi le Pool, hier dépositaire des valeurs

et des vertus téké et koongo du kimuntu, est-il devenu le département ou les vices et les défauts sont devenus des qualités? Tout Congolais avisé comprendra peut-être que c'est dans l'histoire globale du Congo que se trouvent certainement les éléments de réponse. C'est dire que le Pool a marqué l'évolution de notre pays. Est-ce ironique de penser que c'est la marque qu'il a faite sur cette histoire qui la poursuit? C'est dans le cynisme et dans la haine viscérale de ses bourreaux plutôt que dans la logique des événements historiques du Congo qu'il convient de percevoir l'intentionnalité des acteurs et des faits visant à la destitution sociale certainement programmée et à la démolition de la mémoire collective, ainsi que la destruction des villages, des repères, des «landmark» et des lieux du savoir. C'est donc la longue durée qui se présente mieux comme la base d'interprétation morale entre l'impact du Pool dans l'histoire congolaise et sa transformation en enfer, causée par les razzias des milices et des militaires, politiquement et sans doute ethniquement hostiles au destin et aux aspirations des paisibles populations du Pool.



Par Dieudonné Antoine Ganga.

En s'efforçant d'esquisser une réponse à ces interrogations, tout observateur de la politique congolaise pourrait s'instruire sur les causes qui minent la société congolaise. Des gens et des événements sont certes présents au cœur des drames. Mais, peut-être serait-il judicieux d'insinuer que leurs esprits ne manqueront pas de buter sur un invisible pernicieux qui fait prévaloir la loi du mal et son accomplissement dans la destruction, au détriment du rêve humain et social, manifeste dans les actions et entreprises diverses de la population du Pool depuis toujours. Ainsi, en dépit du règne temporaire et de la négativité auxquels est soumis le Pool, il est un aspect indéniable qui détermine le passé et l'avenir de sa population, et qui assurera le triomphe de l'esprit de tout un peuple, au-delà du Pool: c'est bien l'action qui, soutenue par des valeurs sociales et culturelles, fait l'identité du Pool autant qu'elle a contribué à créer son cadre physique et son évolution

historique. Car, la population du Pool a toujours tiré sa joie de vivre et son expression de son action créatrice. Je vois dans la violence que subit, de manière récurrente, le Pool, une éventuelle tentative de rayer ce département de la carte du Congo, comme le prônent, malheureusement, ceux qui manifestent une haine viscérale contre les fils et les filles du Pool d'une part, et de démolir l'identité et la création qui font sa fierté d'autre part. En réalité, cette violence n'expose pas seulement un état d'esprit vis-à-vis du Pool et ipso facto des cultures koongo et téké de sa population, mais elle indique fondamentalement le rejet de la démocratie. Il est donc souhaitable et nécessaire que les forces du bien reconquièrent les valeurs qui garantissent l'épanouissement humain et reconstruisent le Congo sur la base des principes démocratiques, pour éradiquer à jamais les dispositions par lesquelles quelques acteurs politiques et quelques politiciens véreux congolais de tout acabit ont souvent visé à étouffer la joie de vivre de tout un peuple. C'est pourquoi il sied d'inviter toutes les forces vives et surtout les leaders politiques tant de l'opposition que de la majorité présidentielle, à contribuer au maintien et au renforcement de la paix qui est plus qu'une exigence, en produisant et en fortifiant des mécanismes qui empêcheront, entre autres, la prolifération des armes au sein de la société congolaise, ainsi que l'usage des armes comme moyen de détruire les populations et les biens. Il est donc temps de travailler

patiemment, chacun à son modeste niveau, à l'éclosion d'une élite au sens politique, intellectuel et spirituel du terme. Sans elle, point d'émancipation. «Il faut rassembler, comme l'affirme mon ami Lecas Atondi Monmondjo, l'intelligence des gens capables de repenser notre pays qui peut être sauvé par un nouvel élan d'union, de fraternité et d'amour. Il faut donc des actes fondateurs forts, mais qui doivent être bien pensés et conduits». Que chacun de nous s'investisse dans ce travail à mener ensemble pour qu'une nouvelle génération de cadres, du Nord au Sud, liés par les valeurs humanitaires communes, offre demain au Pool et à notre pays, les perspectives d'une alternative libératrice et émancipatrice. Il ne faut pas se tromper de perspective. L'objectif n'est pas la confrontation entre les Congolais ou entre les fils et filles du Pool, mais de restaurer la paix et l'unité, conditions sine qua non pour un développement harmonieux du Pool et de notre pays. «L'amour est le pardon, la paix est son essence, le dialogue est sa joie. On ne s'aime réellement que lorsque l'amour devenant miséricorde, pardonne tout, en élevant l'autre au plus profond de son humilité», dit le Cardinal Emile Biayenda. Il est aussi temps pour les fils et filles du Pool, adeptes pour la plupart des philosophies koongo, le kimuntu (en téké: lumburu) dont les idées cardinales sont: l'amour, la fraternité, la liberté, la tolérance, l'égalité, l'entente, la réconciliation, le pardon et la paix, taisez leurs égotismes et se retrouvent le plus tôt possible au mbongui.

Il nous incombe donc, à nous fils et filles du Pool de souche ou d'adoption, au pouvoir ou hors du pouvoir, autorités religieuses, ministres, députés, sénateurs, membres du C.c.a.s, fonctionnaires, opérateurs économiques, ouvriers, paysans, retraités, sans emploi, étudiants, jeunes et vieux, le devoir de nous ressaisir; le devoir de tout mettre en œuvre afin de faire renaître notre cher département du Pool, de ses cendres tel un phénix. Pour cela il faut: - que nous demandions au gouvernement de déclarer le Pool, département sinistré et de décréter en conséquence une sorte de «Plan Marshall» pour l'aider à renaître; - que le gouvernement crée une commission «vérité et réconciliation», sur le modèle sud-africain, qui entendra tous les protagonistes, pour connaître les tenants et les aboutissants de tous ces événements dramatiques à répétition qui secouent notre cher département du Pool, lequel département nous été légué par nos héros comme le Roi Makoko, la Reine Ngalifourou, Boueta-Mbongo, Mabilia Mâ Nganga, Mama Ngunga, Biza, Samba Ndongo, Matsoua, etc. Ceci, pour apaiser les cœurs et les esprits et aplanir les différends et les incompréhensions entre nous, en crevant l'abcès une fois pour toutes. Les veuves et les orphelins du Pool nous interpellent par leurs regards, comme le Lazare de la parabole. Ne ménageons aucun effort pour leur rendre et leur donner le bonheur de recouvrer la dignité et de vivre en paix, en liberté dans leurs villages et dans leurs maisons construites à la sueur du front. J'ai dit.

**Dieudonné Antoine Ganga**  
Ancien ministre.



## REPRESENTATION AU CONGO

14, rue Behagle  
B.P. 972 Brazzaville/Congo

Tél: 00(242)2815441/2815544/2815786/6606400  
Tél. Satellitaire: 00881631518213

Facsimilé: 00(242)2814513  
E-mail: FAO-CG@fao.org

## AVIS DE VACANCE DE POSTE N°004/FRCON/2017

Date de publication: 14 mars 2017  
Date limite de dépôt des candidatures: 30 mars 2017

Dans le cadre de la mise en œuvre de son programme de terrain, la Représentation de l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture en République du Congo lance cet avis de vacance de poste pour recruter:

**Titre:** Consultant(e) national(e) en communication, Spécialiste médias sociaux

**Lieux d'affectation:** Brazzaville

### 1. DESCRIPTIONS DU POSTE

Sous la supervision générale du Représentant de la FAO au Congo, la supervision directe de l'Assistant chargé du programme et en étroite collaboration avec les équipes des projets de développement et l'unité Communication du Bureau, le/la consultant/e donnera un appui technique pour la mise en œuvre du volet communication des projets. Spécifiquement, il/elle devra accomplir les tâches suivantes:

- Contribuer à l'actualisation des plans d'actions de la stratégie de communication rédigée selon les calendriers officiels des projets;
- Assurer la visibilité médiatique des projets y compris dans les réseaux sociaux;
- Contribuer à l'alimentation, l'animation et la mise à jour du site Web de la Représentation de la FAO en tenant des plans de travail des programmes et projets;
- Garantir le déroulement du volet communication en assurant

sa cohérence avec les autres activités des projets en rédigeant un chronogramme approprié en collaboration avec les équipes des projets;

- Participer aux réunions et aux entretiens avec la coordination des projets, et les autres acteurs clés y inclus les structures gouvernementales et non-gouvernementales;
- Identifier les prestataires de services pour la production des supports de communication et contribuer à la rédaction du cahier de charges;
- Participer à la production du matériel de communication et en assurer la distribution dans les zones du projet et auprès des structures sœurs identifiées;
- Participer à la préparation du bulletin d'information du bureau.

### 2. PRODUITS ATTENDUS DU CONSULTANT(E)

- Le site Web et le compte Tweeter du Bureau est alimenté, animé et mis à jour
- Une proposition de calendrier pour le plan d'actions à mettre en œuvre qui soit cohérente avec les activités des projets est faite.
- Les articles et images sont fournis pour les besoins du bulletin du bureau.
- Un rapport de consultation est produit à la fin de la consultation.

### 3. QUALIFICATIONS ET EXPERIENCES

- Titulaire d'un diplôme universitaire en sciences de l'information et

de la communication et/ou sciences humaines, avec une expérience de travail d'au moins cinq années dans le domaine de la communication et des médias sociaux pour le développement et des consultations dans ce domaine;

- Avoir une bonne maîtrise des médias et réseaux sociaux;
- Avoir une bonne maîtrise des techniques de prise de vue (la photographie, vidéographie);
- Bonne aptitude à travailler en équipe. Parfaite maîtrise du français écrit et parlé.

### I. COMPOSITION, DATE ET LIEUX DE DEPOT DES CANDIDATURES

- Les dossiers de candidatures doivent être constitués de:
  - Une lettre de motivation à adresser Madame la Représentante de la FAO;
  - Un PHF ou P11 à retirer à la FAO ou à télécharger sur le site: [www.fao.org/fileadmin/user\\_upload/Employment/ADM11f.doc](http://www.fao.org/fileadmin/user_upload/Employment/ADM11f.doc) NB: Vous pouvez vous enquérir des conseils pour le remplissage du PHF en allant sur le lien: [www.fao.org/fileadmin/user\\_upload/.../docs/CONSEILS\\_GS.pdf](http://www.fao.org/fileadmin/user_upload/.../docs/CONSEILS_GS.pdf)
  - Un Curriculum Vitae;
  - Les copies des diplômes et, si possible, les certificats de travail des précédents employeurs.

- Les dossiers de candidature doivent être déposés sous pli fermé, en précisant sur l'enveloppe la mention «AVIS DE VACANCE DE POSTE N°004/FRCON/2017» et «l'intitulé du poste»;

• La date limite de dépôt des candidatures est fixée au 30 mars 2017;

• Les dossiers doivent être déposés à la réception de la Représentation de la FAO, du lundi au jeudi de 8h30 à 17h00 et le vendredi de 8h30 à 14h00, ou par e-mail à:

- A: FAO-CG@fao.org
- Objet: AVIS DE VACANCE DE POSTE N°004/FRCON/2017.

Brazzaville, le 15 mars 2017



**Banque des Etats de l'Afrique Centrale - Services Centraux**  
*Commission ad hoc du marché*

## AVIS DE SELECTION INTERNATIONALE

### OUVERTE

N°003/BEAC/DGEFRI-DCMCCB/SIO/CC/2017 du 1er mars 2017  
Pour l'assistance à maîtrise d'ouvrage en vue de la gestion automatisée des opérations du marché monétaire

Dans le cadre de la modernisation du marché monétaire et de la régulation de la liquidité bancaire pour une conduite plus efficace de sa politique monétaire, la Banque des Etats de l'Afrique Centrale envisage de se doter d'une plateforme informatique sécurisée pour la gestion et le suivi des opérations du marché monétaire ainsi que des opérations de politique monétaire.

A cet effet, elle invite, par le présent avis de sélection, les cabinets remplissant les conditions requises, à présenter une soumission. Le processus se déroulera conformément aux dispositions du Code des marchés et du Manuel de procédures de gestion des marchés de la BEAC.

Les cabinets intéressés peuvent obtenir un complément d'information

et consulter le dossier de sélection rédigé en français à l'adresse ci-dessous, entre 9 heures et 12 heures, les jours ouvrés.

#### BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE

Services Centraux, 736,  
Avenue Monseigneur Vogt  
Secrétariat Général, DOAAR-CGAM,  
14e étage, Porte 14.12 ou 13e étage  
13.06

B.P: 1917, Yaoundé - CAMEROUN  
Tél.: (237) 222 23 40 30; (237) 222 23 40 60  
Poste 5412 ou 5306  
Fax: (237) 222 23 33 29  
@: cgam.scx@beac.int

Le dossier de sélection est remis exclusivement en version électronique.

La participation à la présente mise en concurrence n'est conditionnée

à aucun paiement. Les soumissions conformes au règlement particulier de la sélection devront être déposées à l'adresse indiquée ci-après, au plus tard, le jeudi 20 avril 2017, à 12 heures 00 (Heure de Yaoundé).

#### BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE

Services Centraux, 736,  
Avenue Monseigneur Vogt  
Bureau d'Ordre, 15e étage, porte  
15.01  
B.P: 1917, Yaoundé - CAMEROUN

Les offres reçues après le délai fixé seront rejetées.

Les plis seront ouverts, en deux étapes, en présence des représentants des soumissionnaires dûment mandatés qui souhaitent assister aux séances d'ouverture. Les dossiers administratifs et techniques seront ouverts, le jeudi 20 avril 2017, à 13 heures 00 (Heure de Yaoundé) et les dossiers financiers seront ouverts à une date qui sera communiquée ultérieurement.

Yaoundé, le 1 Mars 2017.

Le Président  
de la Commission ad hoc.

Etude de Maître Christèle Elianne BOUANGA-GNANGAISE  
Notaire à Pointe-Noire  
1, Angle Avenues Commandant FODE & Benoît GANONGO,  
Vers le rond-point Mess Mixte de Garnison, Immeuble MORIJA, 1er étage, Centre-ville  
B.P : 1431 ; Tél. : 222 94.13.34/01 018.12.55/05 736.64.64 / République du Congo

#### ANNONCE LEGALE

##### «CELLO», en sigle «S.C»

Société à Responsabilité Limitée / Au Capital Social de Francs CFA: Un Million (1 000 000)

Nouveau capital : Sept Millions (7 000 000)

Siège Social : 359, avenue Charles De Gaulle, au-dessus de Supersonic,  
En face de Park N Shop, Centre-ville / RCCM: CG/PNR/16 B 1237  
POINTE-NOIRE - REPUBLIQUE DU CONGO

#### AUGMENTATION DE CAPITAL - MODIFICATION DE L'OBJET SOCIAL & ADOPTION DES NOUVEAUX STATUTS

Aux termes d'un Procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire de la société «CELLO» en sigle, «S.C» SARL, en date à Pointe-Noire du 26 décembre 2016, déposé au rang des minutes du Notaire soussigné, le 23 février 2017, enregistré à Pointe-Noire, le 24 février 2017, folio 038/17, n°1455; les associés de ladite société ont, entre autres résolutions, décidé de:

- L'augmentation du capital social de Six Millions (6.000.000) de Francs CFA, pour le porter de Un Million (1.000.000) de Francs CFA à Sept Millions (7.000.000) de Francs CFA par apport en numéraire;

- La modification de l'objet social de la société aux activités ci-après: location & vente de véhicules et logisticiques;

- L'adoption des nouveaux statuts;

**FORMALITE LEGALE:** Dépôt au greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, le 24 février 2017, sous le n°17 DA 201.

*Fait à Pointe-Noire,  
le 2 mars 2017.*

*Pour avis,*

Maître Christèle Elianne  
BOUANGA-  
GNANGAISE,  
Notaire

Office Notarial de Maître Blanche Patricia MBISSI DEDÉ-SOMBO  
Notaire à la Résidence de Pointe-Noire  
50, Avenue Moé Vangoula / Immeuble Café de Paris, 1er étage  
Tél.: 05.031.39.32/04.024.65.60/06.885.49.40  
Email : mbissi.notaires@gmail.com

#### AVIS DE CONSTITUTION DE SOCIETE

##### HOLDING DIAMANT INVESTISSEMENT, en sigle «H.D.I SAS»

Société par actions simplifiée à capital variable / Au capital de F. CFA : 1.000.000  
Siège social: Quartier NGOYO, Arrondissement 6 / Pointe-Noire (République du Congo)

Aux termes d'un acte reçu par Maître Blanche Patricia MBISSI DEDE-SOMBO, Notaire à la Résidence de Pointe-Noire, Centre-ville, 50, Avenue Moé Vangoula, Immeuble Café de Paris, en date du 11 avril 2016, il a été constitué une Société par Actions Simplifiée à capital variable, en sigle «H.D.I SAS»

**Capital:** 1.000.000 F. CFA ;

**Objet Social:** La société a pour objet social: Toutes opérations se rapportant:

- A la participation active, à l'administration et la conduite de la politique du groupe et au contrôle des filiales exerçant les activités dans les secteurs ci-après: bâtiments et travaux publics, communications, transport, agriculture, micro finance, prestations de services aux entreprises, import-export;

- A la prise de participation, sous quelque forme que ce soit, à toutes entreprises ainsi que la gestion et le financement d'entreprises au Congo, en Zone CEMAC et à l'étranger;

- Au contrôle et à la mise en valeur de ces participations, l'acquisition de tous titres et droits par voie de participation, d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute manière, l'acquisition de brevets et licences, leur gestion et leur mise en valeur, ainsi que toutes opérations se rattachant, directement ou indirectement, à son objet, en empruntant notamment, avec ou sans garantie et en toutes monnaies, par la voie d'émission d'obligations, et en accordant des prêts ou garanties à des sociétés dans lesquelles elle aura pris des intérêts;

- A la participation directe ou indirecte de la société dans toutes opérations financières, immobilières ou mobilières ou entreprises commerciales ou industrielles pouvant se rattacher à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe;

Et, de manière générale, elle pourra accomplir, en République du Congo, ainsi qu'à l'étranger, tout acte et opérations financières, industrielles informatiques, commerciales, mobilières ou immobilières ayant un rapport direct ou indirect avec l'objet social ou à tout objet connexe pouvant en faciliter la réalisation.

Elle pourra, entre autres, gérer toutes entreprises et sociétés dans lesquelles elle aurait des intérêts, prêter ou emprunter des fonds, en vue de la conclusion de toutes affaires, donner et recevoir toutes garanties, s'intéresser, par voie d'association, d'apports, de fusion, de souscription ou de toutes autres manières à toutes entreprises ou sociétés, quelle qu'en soit l'activité, vendre les participations ou intérêts qu'elle aurait acquis;

**Durée:** 99 ans ;

**Gérante:** Madame OKO Rica Chelia, née à Brazzaville, le 16/09/1978, demeurant Brazzaville (République du Congo), rue Abala-Kombo, quartier Djiri; Statuts enregistrés à la Recette des Impôts de Pointe-Noire EDT MPAKA, folio 26 du 06 Février 2017, sous le N°26; Dépôt au Greffe du Tribunal de commerce de Pointe Noire, sous le n°17 DA 143, du 10/02/2017; **RCCM:** N° CG/PNR/17 B 57.

*Pour insertion,*

Maître Blanche Patricia MBISSI DÉ-  
DÉ-SOMBO.



Dixième anniversaire d'Arterial Network Congo

## Les acteurs culturels congolais réclament leur part du budget national

Le réseau culturel panafricain a célébré, le 7 mars dernier, à Pointe-Noire, le dixième anniversaire de son implantation au Congo. L'occasion, pour les membres de la branche nationale d'Arterial Network, de formuler plusieurs recommandations, dont le reversement des 0,1% du budget national aux activités culturelles au Congo.

Musiciens, hommes de lettres, responsables d'espaces culturels, directeurs de festivals... La salle de conférences de l'espace culturel Jean Baptiste Tati-Loutard de Pointe-Noire a reçu, le 7 mars dernier, tout le gotha culturel ou presque de la capitale économique. Une mobilisation qui semblait à la mesure de l'événement: la célébration du dixième anniversaire du chapitre national (branche nationale) d'Arterial Network au Congo.

Si Félicien Guelbo Balendé, président d'Arterial Network Congo, et son équipe n'ont pas organisé des activités grandeur nature, en raison de la modicité des moyens, l'événement a, tout de même, été mis à profit, pour réfléchir sur les conditions de vie et de travail des acteurs culturels congolais. Insuffisance de financements, absence d'espaces culturels répondant aux normes techniques et professionnelles, indifférence notoire des pouvoirs publics à la promotion du secteur culturel au Congo.... Les témoignages des acteurs culturels ont été unanimes: la gouvernance culturelle au Congo est des plus déplorable. Et dans un environnement aussi austère, il est difficile, voire impossible, pour nos artistes, d'avoir pignon sur rue, quelle que soit l'immensité de leurs talents.

Et pourtant, il faut mettre fin à une telle situation. Ainsi que l'atteste le thème choisi lors du dixième anniversaire d'Arterial Network Congo: «Mutualisons nos énergies pour un réel développement du secteur créatif congolais et africain». C'est ainsi qu'à l'unanimité, les participants à la célébration du dixième anniversaire d'Arterial Network Congo ont formulé une série de recommandations aux pouvoirs publics congolais. Par la voix de la comédienne



Photo de famille après les échanges.

Germaine Ololo, secrétaire générale d'Arterial Network Congo, les acteurs culturels ont demandé à l'Etat congolais d'ériger des espaces culturels adéquats sur toute



Germaine Ololo, secrétaire générale d'Arterial network Congo, à gauche, lisant les recommandations.

l'étendue du territoire national, d'imaginer des sanctions à l'encontre des auteurs de chansons obscènes et stigmatisantes.

un article de cette loi recommande à l'Etat de consacrer 0,1% du budget national à la promotion de l'action culturelle. Malheureusement, depuis la promulgation de la loi, aucun artiste dans ce pays n'a jamais bénéficié d'un seul radis. Sans doute, comme d'habitude, par manque de textes d'application. Mais, faudra-t-il encore attendre sept ans pour que ce texte d'application soit pris, lorsqu'on sait que l'application d'autres lois, comme celle sur le financement des partis politiques, a toujours été immédiate, voire automatique? Attendons de voir!

John NDINGA-NGOMA

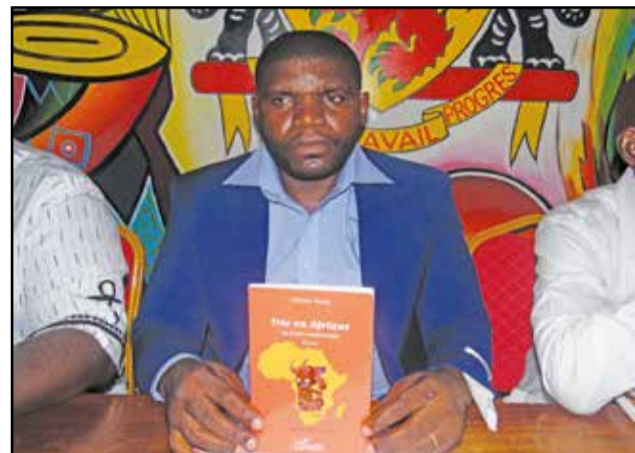
Mais, la plus grande recommandation aura été l'application immédiate de la loi 08-2010 du 26 juillet 2010 portant orientation de la politique culturelle au Congo. En effet,

Roman «Fric en Afrique» de Célestin TANDA

## Une autopsie des mœurs africaines par rapport à l'argent

Le nouveau roman de l'écrivain camerounais, Célestin TANDA, intitulé «Fric en Afrique», a été présenté et dédié, jeudi 9 mars 2017, dans la salle de conférences du Ministère de la culture et des arts, à Brazzaville. Sous le parrainage du F.g.I (Forum des gens de lettres). Ce livre, publié cette année, aux Editions L'Harmattan-Congo, et sous-titré «La honte continentale», vise à déprogrammer le logiciel mental des Africains infecté par le désir immodéré de l'argent. Préfacé par Pierre Ntsémou, il compte 129 pages, et est subdivisé en 17 chapitres titrés, au nombre desquels: «Fierté noire», «Décembre en Afrique», «Xénophobie et tribalisme» et «L'argent plus important que l'être humain».

«Fric en Afrique» se révèle comme une étude des mœurs



Célestin TANDA tenant son livre.

africaines par rapport à l'influence de l'argent. En Afrique, pour du fric, l'homme s'aventure dans la mare au diable, en se faisant acteur ou partisan de toute sale et basse besogne ou de tout délit majeur ou mineur. Loin d'en faire son bon maître, l'homme africain, se laissant subir l'ascendance du fric, en fait son arme, pour s'imposer et assujettir les autres.

D'après Willy Ngom, présentateur du livre, «Fric en Afrique» est une œuvre réaliste qui vante les valeurs africaines, tout en dénonçant les antivaleurs. «De mes notes de lecture, j'ai constaté que le premier chapitre est une louange à la gloire de Dieu qui a réalisé une œuvre merveilleuse, en créant l'homme. Ce livre renvoie à une honte continentale qui n'est autre que les antivaleurs. De même, il propose un modèle de démocratie qu'il nomme la démocratie à l'africaine. L'auteur n'est pas un donneur de leçons mais, il apporte juste sa pierre à l'édifice», a-t-il affirmé.

L'auteur de ce roman, estime Pierre Ntsémou, le préfacier, a produit une œuvre qui met en exergue son talent de conteur. «M. TANDA a le talent de conteur. Il a la capacité de tenir le lecteur en haleine». Dans «Fric en Afrique», c'est bien une honte continentale qu'il évoque. Ce livre dénonce ce que nous posons comme actes dans le noir», a-t-il souligné. Le critique littéraire Obambé Ngakosso, par contre, a fait savoir que le livre présenté est un ensemble de réflexions mis à la portée du lecteur africain, pour l'amener à se regarder avec un œil critique.

Tout en reconnaissant la simplicité du style de l'auteur, il a classé son œuvre dans le registre des essais. Félicitant Célestin TANDA pour son œuvre, Benoît Moundélé-Ngollo, général-écrivain, a fait remarquer que le thème abordé est important, l'auteur a posé un problème réel, celui de l'assujettissement de l'homme à l'argent. «Il faut, simplement, dire que l'argent est un bon maître, mais un mauvais conseiller», a-t-il argumenté. Précisant que, ce livre est loin d'être le fruit d'une imagination, car il relate des histoires réelles et évoque des villes, des pays et des nationalités vraisemblables. «Pour cette raison, l'œuvre présentée devrait être considérée comme un essai», a-t-il fait remarquer.

Dans l'échange qui s'en est suivi avec l'auditoire, Célestin TANDA a évoqué le souci relatif dans lequel il faut ranger son livre. Selon lui, en écrivant ce livre, sa préoccupation a été de faire passer un message. Ce livre, a-t-il relevé, est, en réalité, l'étude de la société africaine, parce qu'il parle des mœurs africaines par rapport à l'argent.

Résidant au Congo, depuis quelques années, Célestin TANDA est né en 1983, à Batcham, au Cameroun. Il exerce la profession de Phytothérapeute. Son premier roman, édité chez L'Harmattan-Congo en 2013, a pour titre: «Les mystères du monde pénitencier».

Alain-Patrick MASSAMBA

## «Les 15 leçons de manager du sport en Afrique» de Dr Christian Herman Boungou

### Après Brazzaville, le livre a été présenté à Pointe-Noire

Passionné du basketball, discipline sportive à laquelle il est attaché depuis son jeune âge, le Docteur Christian Herman Boungou, médecin diplômé en diabétologie, est l'actuel président de la ligue départementale de basketball à Pointe-Noire, la capitale économique congolaise. Soucieux du devenir de ce sport devenu moribond au Congo, il vient de publier, aux Editions Hemar (Congo), son premier essai intitulé: «Les 15 leçons de manager du sport en Afrique». La cérémonie de présentation et de dédicace de cet ouvrage s'est déroulée le 27 février 2017, dans la salle de spectacle du Centre culturel Jean-Baptiste Tati Loutard, sis à Mpita, dans le premier arrondissement Lumumba. En présence de Fabien Obongo, directeur des arts et de lettres de la ville océane congolaise.



Fabien Obongo (à g.) et Christian Hermann Boungou.

Ancien Diable-Rouge de basketball, de 2002 à 2006, Christian Herman Boungou, dans ce livre de 94 pages, présente une somme de réflexions, propositions et conseils sur le management du sport en République du Congo. Bien qu'axé sur le basketball, il expose, néanmoins, en 15 leçons, les conditions et modalités d'encadrements et de propositions des associations sportives au Congo. Pendant la série d'échange entre le public et l'auteur, à la question de savoir pourquoi a-t-il écrit ce livre? Christian Herman Boungou, sans langue de bois, s'est justifié, en ces termes: «Elu à la tête de la ligue départementale de basketball de Pointe-Noire, je suis allé voir les aînés, pour que nous puissions travailler ensemble, afin de ramener le basketball congolais à un niveau acceptable. Mais

diantre ! tous les anciens dirigeants ont refusé de se joindre à moi, prétextant qu'ils vont s'appauvrir. En tant qu'intellectuel, cela a interpellé ma conscience. Je me suis retrouvé devant cette triste réalité qui disait que: Quel est ce sport que j'ai connu en tant que jeune, et qui m'a fait rêver, ce sport là où tout le monde s'échappe aujourd'hui? J'ai donc estimé qu'il était, pour moi, un devoir de laisser un héritage. Il y a plusieurs façons de laisser un héritage dans ce monde. J'ai choisi de laisser un support écrit qui va se pérenniser de génération en génération. Voilà la justification» En parcourant ce livre, on se rendra bien compte que le livre «Les 15 leçons de manager du sport en Afrique» ne concerne pas que le basketball, mais il embrasse tous les domaines de la vie associative. Un ouvrage qu'il faudrait avoir. Il est vendu

dans toutes les librairies, au prix de 10.000 F. Cfa. Rappelons que le Dr Christian Herman Boungou a présenté son ouvrage, le samedi 11 février 2017, à Brazzaville. A l'occasion d'une conférence de presse.

Equateur Denis NGUIMBI

### ANNONCES

- Villa à louer au Plateau Batignolles;
- Appartement meublé à louer, au quartier Moukondo;
- 1 parcelle à vendre, au marché Commission, sur le goudron;
- 2 parcelles jumelées à vendre, à Mougali, vers le rond-point.

Tél.: (242) 04 450 66 88//06 881 66 79.

### AVIS DE MODIFICATION DE NOM

Monsieur MAKITA PIANGHA Charles Brunel porte à votre connaissance qu'il entend modifier son nom et prénoms pour s'appeler, désormais: PIANGHA MAKITA Charmes Brunel.

Aussi, toute personne désirant faire opposition à la présente modification, devra le faire dans le délai légal de trois (3) mois, à compter de la date de la publication de cette information.


**UNHCR**

 United Nations High Commissioner for Refugees  
 Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés

REPRESENTATION EN REPUBLIQUE DU CONGO

 Boite postale 1093 Tel.: 06 808.13.24./05 737.37.03  
 6. rue du 18 mars 1977  
 Quartier Mission Catholique Sacré-cœur; Email: cobbr@unhcr.org  
 Centre -Ville Brazzaville

## A VIS DE VACANCE DE POSTE INTERNE ET EXTERNE N°05/2017

La Représentation du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés en République du Congo procède au recrutement d'un(e) ADMINISTRATEUR (TRICE) NATIONAL DE PROTECTION (COMMUNITY BASED) pour ses services à Brazzaville.

1. **Titre du Poste:** Administrateur National de Protection (Community Based).

2. **Numéro du Poste:** 10003034.

3. **Catégorie:** Administrateur National.

4. **Grade:** NOA.

5. **Lieu d'affectation:** Brazzaville.

6. **Date d'entrée en Fonction:** Immédiate.

7. **Durée d'affectation:** Un an (01) avec possibilité de renouvellement.

8. **Date limite de clôture des dossiers de candidatures:** 23 mars 2017.

9. **Description de tâches:**

Sous la supervision directe de l'Administrateur (trice) Principal (e) de Protection, le ou la titulaire de ce poste sera chargé (e) des attributions suivantes:

- Rester au courant des développements politiques, sociaux, économiques et culturels qui ont un impact sur l'environnement de protection;
- Participer aux processus consultatifs avec les partenaires gouvernementaux, les partenaires opérationnels et de mise en oeuvre ainsi que les personnes relevant du mandat du HCR, de développer et mettre en oeuvre des stratégies de protection communautaires (avec l'accent sur la stratégie opérationnelle de la protection, les stratégies multi annuelles et les politiques appropriées du HCR, y compris, mais pas limitée à la politique sur la gestion des réfugiés urbains);
- Etablir les liens avec les initiatives de renforcement des capacités interagences qui favorisent les approches participatives à base communautaire et AGD;
- Mettre en place des systèmes, y compris ceux gérés par les communautés, afin de s'assurer que les cas individuels identifiés au niveau du terrain sont évalués, référés et suivis à l'aide ProGres ou d'autres systèmes de gestion de cas établis;
- Conseiller l'unité de programme/protection, les bureaux de terrain et partenaires, afin d'intégrer les approches participatives à base communautaire et AGD dans la stratégie globale de prestation de protection;
- Fournir des analyses sur les risques en matière de protection des communautés d'intérêt, ainsi que de leurs capacités et de ressources pour la protection de la collectivité et des initiatives d'autoprotection;
- Travailler avec les partenaires opérationnels ainsi qu'avec les communautés

déplacées et locales à développer des activités propres à la collectivité s'adressant, le cas échéant, aux préoccupations éducatives, psycho-sociales, culturelles, sanitaires, d'organisation et de moyens d'existence sociale, la protection des enfants, la prévention ainsi que la réponse aux violences sexuelles et sexistes;

- Mettre en oeuvre des évaluations participatives régulières et de maintenir une consultation permanente avec les personnes relevant du mandat du HCR, en recourant à des équipes multifonctionnelles;
- Assister à la planification avec les partenaires de mise en oeuvre et opérationnelle et au suivi des programmes et budgets à travers une perspective AGD;
- Assister au renforcement des capacités du bureau de la protection communautaire par la formation et l'établissement de systèmes pour la mobilisation communautaire et la participation des personnes concernées;
- Contribuer aux stratégies de communication du HCR, en insistant sur les approches participatives à base communautaire et AGD;
- Faire le suivi des budgets des Services Communautaires, les dépenses et défendre avec la haute direction la réaffectation des ressources au sein de l'enveloppe du pays pour répondre aux besoins nouveaux et/ou exceptionnels;
- Monitoring et évaluation continue des activités des partenaires selon les objectifs dans leurs sous accords et dans les plans de l'opération.
- Exécuter d'autres tâches en dehors de celles mentionnées ci-dessus:

10. **QUALIFICATIONS/COMPETENCES REQUISES:**

- Etre de nationalité Congolaise (RoC),
- Etre titulaire d'un diplôme universitaire en Anthropologie, Développement international, Sciences Politiques, Droit de l'homme, Sciences sociales ou dans un domaine similaire;
- Avoir une expérience professionnelle pertinente minimum deux (2) ans dans le domaine, (exemple les programmes sur les violences sexuelles et sexistes, l'autonomisation des femmes, la protection et le transit avec les réfugiés) et/ou droits de l'homme ou les tâches connexes au sein du Gouvernement, des ONG ou Organisations internationales;
- Avoir une excellente connaissance du français, un bon niveau en anglais, une très bonne connaissance des langues locales et des habitudes locales;
- Avoir d'excellentes aptitudes en communication;
- Avoir une excellente maîtrise de l'outil informatique, en particulier dans les applications Microsoft;
- Etre capable de travailler en équipe, sous pression et avec un minimum de supervision;
- avoir un esprit d'analyse, de planification et d'organisation;
- avoir des compétences en prise de décisions, en gestion des ressources et en négociation/résolution des conflits;

- Faire preuve d'intégrité, de professionnalisme, de discrétion, de disponibilité et de flexibilité.

11. **DEPOT DE CANDIDATURE:**

Les dossiers de candidature doivent comprendre:

- Une lettre de motivation signée;
- Un curriculum vitae portant un numéro de téléphone et une adresse électronique;
- Une notice personnelle (P11);
- Une copie du fact-sheet (pour les candidats internes);
- Une copie du dernier e-PAD (pour les candidats internes);
- Les copies des diplômes et des certificats de travail justifiant l'expérience professionnelle;
- Une notice personnelle des Nations Unies (P11) à jour, signée.

Document disponible sur internet: [www.unhcr.org/recruit/p11new.doc](http://www.unhcr.org/recruit/p11new.doc).

N.B: La position est ouverte aux candidats internes dans tous les bureaux du HCR en République du Congo (précédemment nommés par l'APPC ou l'AC) et aux ex-fonctionnaires du HCR séparés depuis moins de 24 mois, qui avaient été nommés par l'APPC ou l'AC et qui ont détenu au HCR un contrat de durée indéterminée ou de durée déterminée durant une période ininterrompue de 12 mois «Paragraphe 17 de PPAL».

Il est entendu que les membres du personnel servent au minimum une année suivant leur affectation à un poste (ou réaffectation après reclassement) avant de pouvoir être considéré comme éligibles à postuler pour un autre poste «Paragraphe 20 de PPAL».

12. **CONDITIONS:**

Les personnes intéressées par cette annonce doivent envoyer leur demande de candidature sous pli fermé aux adresses suivantes:

- Représentation de l'UNHCR en République du Congo à Brazzaville: 6, rue du 18 mars 1977- Quartier Mission Catholique Sacré-Coeur, Centre-ville, B.P 1093 Brazzaville. Ou
- Au Bureau de Terrain de l'UNHCR à Betou à l'adresse suivante:
- Quartier CA METRES-Betou.

Veillez porter la mention suivante sur l'enveloppe «AVIS DE VACANCE DE POSTE INTERNE ET EXTERNE N°05/2017» Seules les personnes présélectionnées seront convoquées pour entretien et aucun dossier ne sera rendu aux candidats. Ne joignez donc que des photocopies.

Les candidatures féminines sont vivement encouragées.

Les demandes de candidatures seront reçues tous les jours ouvrables entre 8h00mn et 17h 30mn.

*Fait à Brazzaville, le 10 mars 2017*

L'ADMINISTRATION DU HCR

Coupes africaines des clubs de football

## Mission compliquée mais pas impossible



Entre l'Etoile du Congo et la J.S.K, tout se jouera à Tizi-Ouzou, en Algérie.

L'Etoile du Congo peut se contenter d'un match nul, mais avec buts, pour décrocher son billet à Tizi-Ouzou, samedi 18 mars, aux dépens de J.S.K, après le match nul vierge (0-0) de Brazzaville, contrairement à l'A.C Léopards de Dolisie, battu (0-2) à domicile par Saint George, qui doit l'emporter, coûte que coûte, dimanche 19 mars, à Addis-Abeba, pour renverser la vapeur.

Mais, rien n'est totalement perdu, car en football tout est possible. Les deux formations congolaises peuvent donc relever le défi et se qualifier hors de leurs bases.

L'Etoile du Congo est allée, jeudi 16 mars, à Alger avant de rallier la ville de Tizi-Ouzou. Le seul objectif est de ne pas perdre, tout en inscrivant un but, au moins. Maintenant, il lui faut donc, marquer, peut-

on dire à ses attaquants, qui sont appelés à secouer les filets adverses pour réaliser la qualification tant souhaitée par ses fans et les amoureux du football congolais.

### Des buts pour refaire le coup de Sfax

Mission plus difficile, il est vrai, également, pour l'A.C Léopards de Dolisie, après son incroyable contreperformance, à domicile. Mais, pas impossible, bien que c'est un déplacement périlleux que les Fauves du Niari ont effectué dans la capitale éthiopienne. La victoire, rien que la victoire! C'est le slogan avec lequel les Fauves du Niari ont débarqué à Addis-Abeba. Non seulement, ils doivent inscrire au moins un but, mais ils doivent faire attention à ne pas en prendre. Pour tout dire, l'A.C Léopards doit réaliser un hold-up parfait.

Comme à Sfax, en 2012, en Coupe de la Confédération. C'est le vœu pieux des férus du football congolais. Dans cette épreuve, les Fauves du Niari doivent être non seulement vigilants, mais ne même plus craindre l'arbitrage. Pour tout dire, ils doivent compter sur eux-mêmes. Pour les deux représentants congolais, la solidarité et le sens du but devraient être de mise. Ils devront montrer des signes de révolte. Ce seront, tout simplement, les atouts majeurs sur lesquels miseront leurs entraîneurs dont on attend, par ailleurs, un bon coaching, pour revenir à Brazzaville avec les billets qualificatifs aux seizièmes de finale bis, pour les Stelliens, à la phase de poules, pour les Fauves du Niari.

G.M.

## Championnat national d'élite Ligue 1

### Les Aiglons dans une spirale positive

Nous renouons avec notre chronique du championnat national d'élite Ligue 1 de football. On en est, maintenant, à la 13e journée.

Le début de cette journée, mercredi 15 mars, avait son épilogue au Stade Massamba-Débat. Où les Aiglons ont passé Tongo F.C à la moulINETTE, à l'issue d'une partie pas très emballante, mais tournée sur l'offensive. Une offensive qui a débouché sur une avalanche de buts, portant les empreintes de Cabwey Kivutuka (2), Anga Kanza et Prestige Mboundou. En tout cas, ne voulant rien faire à moitié, les Aiglons ont saucissonné leurs adversaires par 4-0, alignant, du coup, leur troisième victoire d'affilée.

Entre les Diables-Noirs, qui courent après une réhabilitation, après s'être enfoncés dans leur crise, et Inter Club, les pronostiqueurs roulaient pour les militaires. Ces derniers ouvraient, d'ailleurs, le score, la défense et le gardien de but des Diables-Noirs s'étant effondrés, à la 34e minute, sur un envoi de Adama Diop: 0-1. Mais, les Diables-Noirs finissaient par rattraper et dépasser les militaires, grâce

à Saboukoulou (52e) et Anaël Bakaki (74e), pour s'imposer, finalement, par 2-1.

Le reste des matchs se sont déroulés, jeudi 16 mars, dans les stades retenus, mais cette journée sera encore tronquée, cette journée sera encore tronquée, Étoile du Congo et l'A.C Léopards étant préoccupés par les seizièmes de finale retour des coupes africaines des clubs. En rappel, lors des deux précédentes journées, Nathaly's et A.S.K ont interrompu, avec succès, la vertigineuse ascension de l'A.S Otohô. En voici l'essentiel des résultats:

-J.S.P-J.S.T (0-1), La Mancha-S.M.O (3-0), Jeunes Fauves-CARA (0-1), F.C Kondzo-A.S Cheminots (1-2), Patronage Sainte-Anne-A.S.K (0-1), F.C Nathaly's-A.S Otohô (2-0), Tongo F.C-Inter Club (1-3), CARA-F.C Nathaly's (2-0), J.S.T-F.C Kondzo (2-2), Jeunes Fauves-S.M.O (0-0), A.S Cheminots-Nico-Nicoyé (1-1), A.S.K-A.S Otohô (3-1), J.S.P-Patronage Sainte-Anne (2-1).

Jean ZENGABIO

### Errata

Des coquilles se sont glissées dans notre billet intitulé: le football des autres, publié dans le n°3672, du vendredi 10 mars 2017.

Ligne 36: au lieu de «chacun y va de don pari», il fallait lire: chacun y va de son pari.

Ligne 39: au lieu de «le premier match de qualité qui présente dans les programmes...», il fallait lire: le premier match de qualité qui se présente dans les programmes...

Ligne 43: au lieu de «tant que les joueurs africains ne trouveront pas dans les clubs nationaux les conditions européennes dans lesquels elles évoluent...», il fallait lire: tant que les joueurs africains locaux ne trouveront pas dans leurs clubs les conditions européennes dans lesquels évoluent leurs compatriotes en Europe toute l'année, les nouveaux talents vont toujours fuir.

Migné, sélectionneur des Diables-Rouges

## Premiers mots, premières fuites!

Désigné le 6 mars 2017 pour succéder à Pierre Lechantre à la tête de l'équipe nationale de football du Congo, Sébastien Migné est arrivé au pays dimanche 12 mars, dans la soirée. Et le lendemain, il a rapidement plongé dans l'ambiance de son nouveau job.

Le technicien français a signé son contrat avec la Fécofoot, l'après-midi du lundi 13 mars, en présence du ministre des sports, Léon Alfred Opimbat. Le contrat le liera jusqu'à la CAN 2019, en cas de qualification, soit le même que son prédécesseur, donc deux ans. Un confrère plus fûté suppose que ses émoluments seront moins élevés que ceux de ses prédécesseurs. C'est ce qui aurait dicté le choix porté sur lui. En ces temps d'austérité, la Fécofoot a, donc, des chances de décrocher la palme du contrat le moins disant des entraîneurs qui se sont succédés à la tête des Diables-Rouges. Migné s'est mis, tout de suite, au travail, pour préparer le match amical que les Diables-Rouges disputeront, le 27 mars, à Nouakchott, face à la Mauritanie, dans le cadre de la journée Fifa. Le stage de préparation débutera, lundi 20 mars, au Complexe sportif de Kintélé.

Mais, avant de parapher son



La Fécofoot et Sébastien Migné liés pour deux ans.

contrat, Migné s'est entretenu pendant environ une heure avec le ministre des sports et les responsables de la Fécofoot. Que lui a-t-on dit, excepté les termes du contrat que les deux parties ont passé au peigne fin? Des indiscretions indiquent que Migné aurait obtenu carte blanche concernant le choix des joueurs. L'autre point évoqué, c'est le staff technique. Migné choisira, notamment, le préparateur physique, qui sera, également, préparateur des gardiens de but.

Sébastien Migné est plein d'ambition, mais conscient, également, que le défi est énorme. «Je suis heureux de revenir à la maison que je connais déjà. C'est un gros

challenge pour moi, je reviens au Congo pour retrouver les Diables-Rouges comme sélectionneur. Je sais que le défi est énorme, pour les éliminatoires de la coupe du Monde, on est déjà distancé mais on ne sait jamais avec toutes les remontrades qu'on voit ces derniers jours. Pour la CAN, le groupe est certes difficile, mais c'est notre principal objectif. Il nous faut remonter le Congo au niveau où il devra être sur le plan continental». On le voit, l'objectif principal qui lui est fixé, c'est la qualification pour la CAN 2019 qui se déroulera au Cameroun. Il y croit, malgré tout, sinon il ne serait pas venu.

Guy-Saturnin MAHOUNGOU

### Repères

**Basket-ball.** Les résultats ci-après ont été enregistrés, lors de la 2e journée du championnat départemental de Brazzaville, en seniors masculins: Diables-Noirs B.B 2-A.S La Grandeur: 45-100. R.B.C-Inter Club: 41-51. Avenir du rail-Etoile du Congo: 63-84. Diables-Noirs B.B 1-R.C.O: 91-65. A.S Thomas-Patronage Sainte-Anne: 60-70. B.C Massengo-CARA: 58-73. Angés-Noirs B.C-Liber Basket (rejouer jeudi 16 mars).

**Handball.** Le coup d'envoi des championnats départementaux de Brazzaville a été donné, dimanche 12 mars 2017, au Gymnase Nicole Oba. Sept équipes, en dames, notamment CARA, Abo Sport, Inter Club, Etoile du Congo, ASEL, Ekiém-bongo et DGSP, et huit, en hommes, Caiman, Etoile du Congo, Inter Club 1 et 2, Pétrouport Orange, A.S.B, Diables-Noirs et Avenir du rail, y participent. Les premiers résultats: CARA-Inter Club (27-23) et Caiman-Pétrouport Orange (27-17).

**Football.** Barça-PSG fait une victime au Gabon. Un jeune supporter gabonais du PSG, âgé de 18 ans, a poignardé mortellement un de ses amis au cou, dans la nuit du mercredi 6 mars, à Libreville, qui l'avait excédé par ses moqueries après la débâcle du club parisien face au FC Barcelone, en Ligue européenne des champions, a indiqué une source judiciaire.

## Révolution de palais à la CAF

Coup de tonnerre à la Confédération africaine de football! Alors que le président sortant, Issa Hayatou, se présentait dans l'espoir de briguer un huitième mandat au congrès électif de l'instance, jeudi 16 mars 2017, à Addis-Abeba (Éthiopie), où l'Afrique du football avait rendez-vous avec l'histoire, il a été ridiculisé par une surprenante élection de son principal challenger, le Malgache Ahmad Ahmad. Celui-ci a, en effet, remporté l'élection avec 34 voix contre 20 pour l'homme de Garoua. Les pays africains ont donc préféré la rupture à la continuité. Pour le football africain, c'est un chapitre qui vient de se fermer. Et avec cette cuisante défaite, Hayatou quitte la CAF qu'il présidait depuis 1988. 29 ans de règne qui ont pris fin, subitement. Ainsi, à 57 ans, Ahmad devient le septième président de la CAF, une institution créée en 1957.



**BUROTOP IRIS**

# TELEFUNKEN

Le Géant allemand des téléviseurs



**LED 32" HD: 159 000 Fcfa**

**LED 40" FULL HD SMART: 299 000 Fcfa**

**LED 48" FULL HD SMART: 399 000 Fcfa**

**LED 55" FULL HD SMART: 549 000 Fcfa**

**LED 65" FULL HD SMART: 999 000 Fcfa**

6 Avenue Cardinal Emile Biayenda (ex-Avenue Foch), près de la Mandarine centre-ville Brazzaville  
République du Congo

Tél: 06 908 19 98 - 05 772 47 47 [www.celecsa.com](http://www.celecsa.com)